

China Analysis

Les Nouvelles de Chine

No. 10 novembre 2006

AVANT PROPOS	- 1 -
POLITIQUE INTÉRIEURE	- 2 -
1. La liberté d'organisation des paysans est plus importante que la démocratie.....	- 2 -
2. Limiter le rôle de l'Etat mais accroître les instances de contrôle.....	- 3 -
3. Origine et pouvoirs des « nouveaux riches »	- 6 -
ÉCONOMIE	- 10 -
4. Qui empêche la réforme des prix pétroliers ?	- 10 -
5. La Bourse chinoise renaît de ses cendres.....	- 11 -
6. La Chine pratique le « colonialisme écologique » à ses propres dépens.....	- 14 -
POLITIQUE EXTÉRIEURE.....	- 17 -
7. La Chine en Afrique : une relation bénéfique, mais non sans problèmes.....	- 17 -
8. L'extension à venir de la sécurité nationale	- 20 -
PRESSE TAIWANAISE.....	- 23 -
9. 2007, l'année d'une révision de fond de la Constitution de la République de Chine ?	- 23 -
10. Elections de Taipei et Kaohsiung : le clivage taiwanais plus fort que les scandales	- 27 -

Bulletin électronique d'Asia Centre – Centre études Asie sur la Chine, **China Analysis – Les Nouvelles de Chine** est dirigé par François Godement et Michal Meidan et commente l'actualité chinoise sur les thèmes politiques, économiques et de société, stratégiques et de relations internationales. **China Analysis – Les Nouvelles de Chine** s'appuie essentiellement sur la presse en mandarin avec pour objectif de présenter le point de vue de la RPC sur les questions internationales et du monde chinois.

www.centreasia.org

AVANT PROPOS

Le géant chinois s'impose de plus en plus dans la réflexion occidentale : la presse s'interroge quant au rôle de la Chine dans les marchés économiques mondiaux, dans les flux commerciaux et dans la politique internationale, se référant souvent à la stratégie chinoise, aux desseins politiques et économiques de cet acteur émergent. La presse chinoise, elle fait souvent mention des difficultés croissantes du gouvernement à contrôler ses différents agents, à la fois économiques et politiques.

Les questions politiques et économiques évoquées dans ce numéro de China Analysis présentent, à travers différents dossiers, politiques, économiques et sociaux, des interrogations communes : comment faire face au poids croissant des groupes d'intérêts chinois ? Peut-on briser le lien inhérent entre cadres et entrepreneurs, étant donné que les nouveaux riches chinois sont, pour la grande majorité, issus de familles de hauts cadres ? Comment faire face à la société civile naissante, et comment adapter le rôle du gouvernement à cette nouvelle structure socio-économique, et donc politique. On retrouve également des thématiques récurrentes, qui s'interrogent sur l'équité sociale, et le modèle socio-économique le mieux adapté pour y arriver.

Plus ou moins explicitement, les analyses évoquent le besoin de revoir le rôle d'un pouvoir législatif indépendant et puissant, de donner une voix aux médias et à la société, sans pour autant mettre en cause le régime politique ni revendiquer ouvertement une réforme démocratique. Il n'en demeure toutefois que c'est la définition du rôle de l'Etat est en cause.

Alors que les débats politiques en Chine restent circonspects et fortement limités, la démocratie taïwanaise est en pleine activité, et se relève de la crise politique récente.

Sur le plan international, on observe une prise de conscience de la tension entre la diplomatie pragmatique de la Chine et ses besoins en termes d'image et d'acceptation politique par les autres acteurs internationaux. Si les analystes affirment qu'en Afrique l'activité chinoise ne fait qu'encourager le développement du continent, ils admettent aussi que certaines pratiques, en particulier commerciales, alimentent tout de même les discours sur la « menace chinoise ». Plus largement, cette même contradiction apparaît dans la définition des priorités stratégiques internationales : comment concilier une stratégie pragmatique, voire réaliste, avec les nouvelles responsabilités internationales

François Godement et Michal Meidan

1. La liberté d'organisation des paysans est plus importante que la démocratie

Synthèse commentée d'Antoine Richard d'après :

- « Pourquoi avons-nous besoin d'organisations paysannes ? », interview de Qin Hui par un journaliste du *Nanfang Zhoukan*, 19 octobre 2006

Dans cette interview accordée à un journaliste du *Nanfang Zhoukan*, l'historien Qin Hui, professeur au département d'histoire de l'université de Qinghua et spécialiste de la question paysanne en Chine¹, converse autour de la question des organisations paysannes (农民组织, *nongmin zuzhi*) dans la Chine contemporaine.

À la suite du « consensus de Canton » initié lors du Forum sur le développement de la Chine rurale, Qin Hui relate les débats agitant la scène intellectuelle chinoise dans une perspective historique globale. Il s'interroge sur la singularité des organisations paysannes dans le contexte politique chinois.

Dans un premier temps, Qin Hui remarque qu'actuellement seuls les comités de villageois élus (村委会, *cunweihui*) sont présents dans les campagnes, ces derniers ayant remplacé les assemblées paysannes (农会, *nonghui*), forme traditionnelle d'encadrement paysan, berceau de la culture politique maoïste. Or, parmi les intellectuels appelant à la formation de nouvelles organisations paysannes, l'argument principalement utilisé est que ces dernières sont nécessaires à la défense des droits démocratiques des paysans. Il s'agirait d'un argument purement rhétorique, puisque les comités sont élus par les paysans et prévalent sur toutes les autres formes d'organisations. Quel besoin y a-t-il alors de créer de nouvelles organisations paysannes ?

¹ Pour un aperçu précis de son itinéraire, voir notamment *The New Left Review*, n°20, mars-avril 2003.

Pour répondre à cette question, Qin Hui s'interroge sur la fonction des comités de villageois élus et sur leur légitimité. Le fait de leur élection implique-t-il qu'ils doivent pour autant supplanter toute autre forme d'organisation ? Autrement dit, l'élection est-elle la source de toute forme de légitimité et de représentativité ? Par analogie, Qin Hui s'interroge sur la coexistence en Occident de gouvernements démocratiques élus et de sociétés civiles composées de nombreuses organisations de citoyens (公民组织, *gongmin zuzhi*).

Le gouvernement démocratique et les organisations citoyennes ne sont pas la même chose, rappelle-t-il, mais ces dernières représentent le seul socle sur lequel peut se construire une démocratie. En effet, le gouvernement démocratique a pour tâche de représenter une autorité commune (dans le sens où elle est acceptée par tous), alors que les organisations de citoyens représentent le pouvoir de chaque personne. Ainsi, sans l'existence de ces organisations indépendantes, les citoyens n'ont aucun moyen de faire valoir des revendications qui leur sont propres, et c'est en cela qu'elles forment le socle de tout gouvernement démocratique. A l'aide de cette analogie Qin Hui propose donc de « casser » le monopole des comités villageois élus, l'existence des organisations paysannes devant permettre de porter des demandes spécifiques..

A ce point de l'exposé, le journaliste ne dévie pas ses questions vers la définition des pouvoirs et de l'administration gouvernementale en Chine, mais lui préfère une interrogation d'ordre plus théorique encore, à savoir : la démocratie nie-t-elle la liberté ? La liberté d'association est-elle plus importante que la démocratie ?

Pour Qin Hui, la réponse ne fait aucun doute. Selon lui, la question centrale aujourd'hui en Chine est bien celle de la liberté de réunion et non celle, plus abstraite, de la démocratie, car les organisations paysannes ne sont en rien des organismes politiques. Cependant, rappelle-t-il, cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de problèmes liés à l'absence de démocratie dans la Chine rurale.

Ces organisations paysannes ne sont en rien des organismes démocratiques, car si 10 % des paysans veulent créer une organisation, personne ne peut les blâmer sous prétexte qu'ils ne sont qu'une minorité. De même, si 90 % des paysans veulent intégrer de semblables organisations, ces dernières ne peuvent utiliser leur pouvoir décisionnaire pour prendre le pas sur la minorité.

Qin Hui entend bien séparer ces deux problèmes en expliquant que les organisations paysannes sont nécessaires pour protéger les intérêts de leurs membres, et ce alors même que le gouvernement – représenté par ses officiels au niveau local – exerce l'autorité publique. Si les paysans peuvent librement s'organiser, et même si les officiels ne sont pas élus démocratiquement, les organisations paysannes ne peuvent prétendre endosser un rôle de représentant de droit. À l'inverse, si les paysans ne sont pas libres de s'organiser, et ce même si les officiels sont démocratiquement élus, ces derniers ne peuvent s'arroger tous les droits des paysans.

La liberté de réunion, bien qu'elle soit en pratique un problème politique – notamment dans ce cas particulier, car les cadres en place se sentiraient menacés par la coexistence de deux légitimités –, n'est en principe pas assimilable à la démocratie. Au contraire, la formation d'une petite organisation requiert une marge de confiance bien plus importante entre ses membres (comme dans le cas de la famille). Au vu de cet exemple – et de celui des ONG –, le débat doit donc être placé non sur le terrain d'un affrontement entre société démocratique et société non-démocratique, mais sur celui de la responsabilité sociale de chacun au sein d'une société. C'est cette question de la responsabilité, explique Qin Hui, qui rend nécessaire la formation de ces organisations paysannes, car de plus en plus de paysans se trouvent aujourd'hui privés de toute possibilité d'action face à l'urbanisation toujours croissante des campagnes chinoises, du fait de la volonté d'enrichissement des cadres locaux qui vendent la terre au prix fort. Ainsi, conclut-il, qui est le mieux placé pour protéger les droits des paysans, si ce n'est les organisations paysannes ?

2. Limiter le rôle de l'Etat mais accroître les instances de contrôle

Synthèse commentée de Michal Meidan d'après :

- Wang Zi, Ge Yunnuo, « Mettre fin aux "intérêts spéciaux" pour créer une "situation harmonieuse" », *21 Shiji Jingji Baodao*, 16 octobre 2006
- Article non attribué, « La Chine fait face à huit défis dans la consolidation d'une société harmonieuse », Xinhua, 8 octobre 2006

À l'issue du plénum du 16^e CC, réuni à Pékin entre le 8 et le 11 octobre 2006, la notion de « société harmonieuse » est pleinement ancrée dans le jargon politique associé au tandem Hu-Wen.

Le communiqué final du plénum, et la bonne presse qui l'a accompagné (« la formule sociale de l'espoir » pour le *China Daily*²) montrent qu'un consensus politique s'est établi autour de l'urgence des problèmes sociaux. « La société harmonieuse » est donc devenue « une qualité essentielle » du socialisme aux caractéristiques chinoises.

Le communiqué identifie comme « contradictions » principales les écarts de revenus, la corruption, la pollution, l'accès à l'éducation et aux services médicaux, et propose, d'ici 2020, « un véritable respect et une protection des droits civiques, un accroissement des biens familiaux sous un système de distribution de revenus ordonné et raisonnable, une sécurité de l'emploi et une couverture sociale pour la population rurale et urbaine »³.

Mais, au-delà des déclarations, comment créer une société harmonieuse en Chine ? Si les symptômes tels que la corruption et les écarts de revenus sont manifestes, ce sont les réponses qui font l'objet de débats, dont l'un est rapporté par la revue libérale *21 Shiji Jingji Baodao*.

² Article non attribué, « Social formula of hope », *China Daily*, 12 octobre 2006.

³ *Ibid.*

Les auteurs réunissent trois analystes pour un débat autour de cette question : il s'agit de Ding Ningning, directeur du département de développement social au Development and Research Council (centre de recherche subordonné au bureau du Premier ministre), Wang Dongjing, directeur du département économique à l'École centrale du Parti, et enfin Liu Fuyuan, vice-directeur du département de la recherche macroéconomique à la NDRC.

Ces trois chercheurs proches des instances décisionnaires du pays tiennent un discours qui, enrobé de citations marxistes, fait l'apologie d'une amorce de réforme démocratique prudente, consistant à renforcer un système judiciaire indépendant et à accroître la participation publique. Sans aller jusqu'à prôner un système de multipartisme, ils évoquent toutefois « la nécessité de la réforme du système politique » (Wang Dongjing) et celle d'« aller vers un système démocratique » (Liu Fuyuan).

Pour eux, les problématiques fondamentales sont les suivantes :

1. Les écarts de revenus. Ceci n'est certes pas un sujet récent, et pourtant les débats ne tarissent pas à ce sujet. Mais le discours se limite souvent à la nécessité d'augmenter les revenus des plus défavorisés en Chine, notamment des paysans et des *nongmingong* (ouvriers paysans), en instaurant un salaire minimal ou par le biais d'allocations publiques : les déséquilibres actuels sont le résultat de l'économie du marché, et ne peuvent être équilibrés par une dose de protection sociale. Nos auteurs affirment toutefois que ces inégalités sont dues à l'enrichissement illégal de certains hommes d'affaires et à l'accaparement des biens publics, qui se perpétue ensuite dans un système d'accumulation de richesses par une petite minorité. En effet, l'appel de Deng à « laisser une partie de la population s'enrichir d'abord » est à présent reformulé avec une correction : « s'enrichir honnêtement », pour que la richesse s'étende vers « ceux qui travaillent diligemment ». Or, ce n'est pas le cas en réalité. L'accumulation primitive s'est faite par l'État, et sa distribution a donc été partielle. D'où,

également, la « haine des riches ». La solution n'est donc pas seulement l'augmentation des revenus des plus pauvres, mais aussi la garantie de l'accès à des biens et des services publics tels qu'éducation, système de santé, sécurité sociale, etc. Il faudrait revoir non seulement le partage des richesses, mais aussi celui des biens et des services publics, sans pour autant sacrifier l'efficacité économique « au nom de l'équité sociale ». Pourquoi, s'exclament les auteurs, le maintien des infrastructures en milieu urbain est assuré par les finances publiques, alors qu'en milieu rural, il reste à la charge des populations locales ? Ce déséquilibre est donc lié surtout à la définition du rôle du gouvernement et à sa capacité d'assurer à la population, au-delà d'un revenu minimal, un niveau de vie minimal.

2. Cette problématique est étroitement liée à la question démographique et donc à l'emploi. En Occident, la transition économique et la hausse des niveaux de vie se sont faites essentiellement par la réduction du secteur agricole. Le secteur rural ne bénéficie toutefois pas d'un système d'éducation à la hauteur du système urbain, ni d'un réseau social et médical. Mais le problème ne se limite pas seulement à la condition paysanne. Le problème démographique est double : d'une part, la structure démographique est telle que les *baby boomers* chinois (nés après 1958 et après la Révolution culturelle...) sont, à présent, tous sur le marché du travail. Au vu de la situation actuelle, ils prendraient leur retraite à l'âge moyen de 52 ans : soit une vingtaine d'années de retraite sans fonds de retraite et avec une famille réduite à un seul enfant, qui ne pourra endosser toute la charge. D'autre part, l'abondance de main-d'œuvre reste un problème dans cette étape transitoire. L'expansion démographique a été accompagnée en Occident par une expansion territoriale et un vaste phénomène migratoire, chose impossible pour la Chine⁴. Si, dans les économies

⁴ Les auteurs n'évoquent pas la possibilité de peupler l'Ouest du pays ou la politique

occidentales, un taux de 4 % de chômage est considéré comme une situation de plein-emploi, en Chine, cela représenterait 24 millions de chômeurs !

De plus, le marché du travail, actuellement excédentaire en Chine, limite la possibilité d'une hausse des salaires : d'abord, la loi de l'offre et de la demande dicte un faible coût de la main-d'œuvre ; ensuite, toute tentative d'introduire un salaire minimal protégé par un contrat pourrait être détournée par le développement d'un marché officieux et illégal, encouragé par les chercheurs d'emploi prêts à accepter des conditions moins favorables que celles stipulées par la loi.

3. Il en découle une troisième problématique, celle du rôle de la loi et du système législatif. Seul un renforcement du système législatif pourrait garantir une amorce de réponse à ces questions. La législation devrait réguler les finances publiques et l'allocation de ces fonds. Les revenus étatiques se situant, d'après les auteurs, à 3 000 milliards de yuans par an, quelle partie doit revenir à la population ? Si le budget est partiellement transmis pour approbation à l'Assemblée nationale populaire, il ne s'agirait que d'une partie des ressources, dont l'importance totale est encore ignorée par les auteurs ; d'autre part, on peut se demander si l'ANP détient un véritable pouvoir d'objection ou même de réaction sur ce budget... Le pouvoir législatif aurait également un rôle à jouer dans la veille sur les transferts de biens, et notamment des terres. Ceci pourrait réduire l'expropriation des terres par les officiels locaux.

Enfin, par rapport à la corruption, au lien entre officiels et acteurs économiques et au rôle croissant des groupes d'intérêt dans le système politique chinois, les chercheurs prônent également un rôle plus important du contrôle juridique, car à l'heure actuelle « plus on monte politiquement, plus le contrôle juridique est faible ».

d'encouragement de l'émigration au Xinjiang, ni les pressions croissantes dans les relations de la Chine avec la Russie et ses voisins centrasiatiques, notamment en raison d'une immigration chinoise massive dans ces régions.

On en revient, finalement, à l'État, à son rôle et en filigrane à sa nature. Les auteurs s'accordent tous à dire que l'État détient un rôle inapproprié dans la gestion de la régulation économique : le lien continu, et d'ailleurs inhérent au système chinois, entre officiels et hommes d'affaires ne pourra peut-être pas être éradiqué, mais il devrait être compensé par une redistribution des biens et des services publics et par une nouvelle réflexion quant à l'allocation des fonds publics.

Les monopoles, estiment les auteurs, ne devraient pas forcément être cassés, notamment s'il s'agit de les remplacer par des monopoles localisés et une rupture des services. « Même les monopoles peuvent être régulés » et soumis à un droit de regard de la part de médias et de la population. La libéralisation n'est pas l'objectif souhaité à tout prix, les monopoles actuels ne sont pas, d'après eux, la source du mal. En effet, défendent nos auteurs, ce n'est pas dans les secteurs où s'exercent les monopoles que les salaires sont les plus élevés, mais c'est la protection et donc la puissance qui leur est donnée par l'État qui pose des difficultés.

L'État devrait ainsi se situer clairement dans la gestion de la sécurité nationale (qui n'est pas définie plus précisément), de l'équité sociale, des biens et des services publics, et dans les remèdes à la pauvreté, mais devrait se retirer de la gestion de tous les autres secteurs (有进有退, youjin youtui) et, surtout, évaluer son propre rôle dans l'activité économique du pays. Les véritables changements à effectuer, concluent les auteurs, sont donc les suivants : d'abord, la redéfinition de ce qui constitue le mérite politique (l'évaluation et la promotion des cadres devraient ainsi être liées aux services rendus à la population et non pas à la croissance du PIB), ensuite, la poursuite de la réforme démocratique, et enfin le « passage des dirigeants par une formation aux plus bas échelons ».

Il faudrait en effet résoudre cette contradiction fondamentale : « comment promouvoir des dirigeants responsables dans un système de direction collective, et comment promouvoir les officiels à travers

un processus démocratique interne au Parti ?»

3. Origine et pouvoirs des « nouveaux riches »

Synthèse commentée de Camille Bondoï d'après :

- Article non attribué, « Private business people gain more influence in China », *Le Quotidien du Peuple*, 13 août 2006
- Han Fang Ming, « Les nouvelles responsabilités sociales des hommes d'affaires », *Nanfang Zhoumo*, 26 octobre 2006
- Lie Yin, « 90 % des riches en Chine sont des enfants de hauts fonctionnaires », *Singtao Daily*, 19 octobre 2006
- « La première enquête chinoise nationale sur "la nouvelle classe moyenne" », 9 septembre 2006

Près de trente ans après les débuts de l'ouverture économique de la Chine, les fruits de la réforme lancée par Deng Xiaoping sont visibles au sein même de sa population : la Chine compte désormais un nombre conséquent de personnes très riches qui font régulièrement la une de la presse chinoise et internationale. Chaque année, en Chine comme à l'étranger, de nouveaux classements et de nouvelles études sont publiés sur cette nouvelle couche sociale qui, trente ans auparavant, était presque inexistante dans le système social chinois et n'avait aucune légitimité politique.

Qui sont-ils ? Comment sont-ils devenus si riches, si vite ? Quel est leur vrai pouvoir au sein de la société ? Quels sont leurs engagements ? Voilà les questions que soulève la presse chinoise, à la fois fascinée et critique face à cette catégorie de la population. Fille du développement économique, elle reflète à la fois les aspects les plus éclatants de la croissance mais aussi ses facettes les plus perverses et les plus obscures.

L'essor du secteur privé

La presse chinoise semble unanime pour lier richesse et essor du secteur privé. La réforme lancée par Deng a permis aux entreprises privées de se multiplier et de s'épanouir dans un contexte qui leur est

devenu favorable. Comme le rappelle *Le Quotidien du Peuple*, dans les années 1970 le mot *privé* était encore tabou, considéré comme un symbole du capitalisme. Et pourtant, progressivement, l'attitude envers le secteur privé a évolué jusqu'à aboutir à un renversement de vapeur. Dans les documents officiels du Parti communiste chinois (PCC), le secteur privé a d'abord été vu comme « un supplément au secteur d'État », puis comme « une part importante de l'économie » et enfin comme « une part fondamentale du système économique ». Le secteur privé a donc désormais une réelle légitimité : le Parti et par conséquent le gouvernement ne peuvent plus ignorer la contribution du secteur privé à la croissance, les « Trois Représentativités » de Jiang Zemin en 2001 en étant une des manifestations les plus patentes.

C'est dans les secteurs clés du développement chinois que l'on retrouve le plus d'hommes d'affaires ayant fait fortune. La finance, l'immobilier, le commerce extérieur et la construction se sont révélés particulièrement porteurs.

Au sein de ce secteur privé en ébullition, des têtes sont sorties du lot, une classe de « riches » s'est progressivement structurée et cherche à se faire entendre sur la scène politique. Elle est devenue indispensable et influente au sein de la société et de la classe politique.

Des enfants de hauts fonctionnaires

Toutefois, si le secteur privé a permis à des hommes de faire fortune, le quotidien hongkongais *Singtao Daily* révèle que peu d'entre eux sont de réels *self-made men*. En effet, ce journal fait état d'une enquête effectuée par des départements du centre de recherche du Conseil des affaires d'État, du centre de recherche de l'École du Parti et de la CASS. Cette étude affirme que parmi les milliers de riches chinois, 90 % sont des enfants de hauts fonctionnaires.

Plus précisément, *Le Manager international* a publié un rapport montrant qu'en mars 2006, 27 310 personnes avaient un capital de plus de plus de 50 millions de yuans, et 3 220 personnes avaient une fortune de plus de 100 millions de yuans. Parmi ces dernières, 2 932 sont des enfants de hauts fonctionnaires.

Ces riches sont localisés principalement dans les huit provinces chinoises les plus florissantes dont Canton (1 566 personnes), Shanghai (225 personnes), Pékin (195 personnes), Jiangsu (172 personnes), Shandong (141 personnes) et Liaoning (79 personnes).

Non seulement ces nouveaux riches possèdent un capital total près de 200 milliards de yuans, mais ils détiennent également les postes les plus importants au sein des entreprises, dans les domaines clés de l'essor chinois : la finance, l'immobilier, la construction, le commerce extérieur.

De plus, l'enquête met en évidence le fait que les plus grandes entreprises du pays sont gérées par des enfants de hauts fonctionnaires. Par exemple, à Canton, les 20 plus grandes sociétés immobilières appartiennent à des enfants de hauts fonctionnaires. À Shanghai, c'est également le cas pour neuf des dix plus grandes sociétés immobilières. Dans la province du Jiangsu, les 22 plus grandes sociétés immobilières et les 15 plus grandes sociétés de construction appartiennent à des personnes dont les pères occupent des postes tels que vice gouverneur de la province, représentant à l'Assemblée nationale populaire, ancien vice secrétaire du comité provincial du Parti, ou encore ancien président du tribunal de la province, etc.

Pour le *Singtao Daily*, qui parle d'une classe à la fois bureaucratique et capitaliste, la fortune dépend donc du pouvoir que détient le cercle familial, qu'il soit légal, illégal ou « d'apparence légale mais en réalité illégal » (有合法的, 有非法的, 有合法下的非法所得). Dans la Chine actuelle, certains postes sont particulièrement prisés et sont de bons moyens de s'enrichir : le contrôle des importations et des exportations, le contrôle des investissements étrangers, la gestion des prêts bancaires, la distribution des contrats de travaux publics, le contrôle de la spéculation financière, etc.

Pour décrocher un contrat ou obtenir un permis de construire, il est indispensable d'avoir des appuis politiques. De même, les fonctionnaires locaux sont dépendants du soutien financier et des investissements des entrepreneurs privés.

La frontière entre pouvoir politique et pouvoir économique est donc floue.

Le développement des groupes d'intérêt particuliers et les luttes d'influence

Ce mécanisme de génération de profit, dans lequel, affaires publiques et privées se mêlent, a permis la création de groupes d'intérêt particuliers, dont l'objectif est d'influer sur les décideurs politiques et les législateurs.

Les groupes d'intérêt privés prennent une telle ampleur en Chine que les autorités chinoises, après le 6^e plénum du 16^e congrès du Parti communiste, ont pris des mesures pour empêcher que ces groupes ne détruisent l'ordre social.

Singtao Daily rapporte un article du journal officiel *Liaowang*, qui compte trois grandes catégories de groupe d'intérêt.

La première catégorie est liée au commerce extérieur. On y retrouve la chambre de commerce nationale et l'association des entreprises d'investissement dans le commerce extérieur. L'article montre que les membres de ce groupe pratiquent largement le lobbying au sein de la classe politique, en « achetant » ou en utilisant des enfants de fonctionnaires, ou en engageant des responsables de départements, des fonctionnaires comme « consultants » auprès des instances officielles, en finançant des centres de recherche des ministères et des commissions, en fournissant des experts qui se feront les fers de lance de leurs intérêts. Ils utilisent tous les canaux possibles pour exercer une influence sur les décideurs politiques et faire pencher les législations en leur faveur.

La deuxième catégorie est celle des très grosses entreprises d'État monopolistiques dans les domaines clés de la finance, de l'énergie, des transports et de la construction. Elles cherchent à défendre leur position de monopole en recrutant ou en achetant des politiques, des intellectuels comme porte-parole, pour influencer et contrôler le discours public en leur faveur.

La troisième catégorie est celle des chefs d'entreprises privés de divers secteurs d'activités. Ceux-ci se disputent les postes

de représentants à l'Assemblée nationale populaire ou au CCPPC. Ils cherchent à se faire connaître sur la scène politique. S'ils n'y pénètrent pas, ils paieront des experts pour tenter de corrompre à leur place les décideurs politiques.

Ainsi, en 2005, comme le souligne *Le Quotidien du Peuple*, parmi les 2 900 législateurs de l'Assemblée nationale populaire, plus de 200 étaient des hommes d'affaires privés.

Les entrepreneurs privés désormais cherchent à se faire entendre, à influencer sur les décisions et les lois et revendiquent un pouvoir sur la scène politique.

Et si Hu Jintao et Wen Jiabao tentent, dans une politique d'ajustement et de contrôle, de limiter l'influence de ces groupes d'intérêt qui réunissent hommes politiques et hommes d'affaires autour d'intérêts communs, celle-ci semble bien vaine face à l'ampleur du phénomène. En essayant de maîtriser la hausse rapide des prix de l'immobilier, souligne le *Singtao Daily*, Hu Jintao a entraîné une réaction en chaîne : les patrons immobiliers se sont unis avec des fonctionnaires, des médias, des centres de recherche pour envahir le discours public sur le problème immobilier et essayer de fléchir la politique de régulation.

Toutefois, si le *Singtao Daily* dévoile les aspects obscurs du pouvoir chinois, entre corruption et lutte d'influence, il n'en met pas moins en garde Hu sur sa politique de réajustement : ces groupes d'intérêt sont le fruit de la croissance, et vouloir stopper leur activité reviendrait à renier les réformes et à faire marche arrière dans le développement. Cela pourrait avoir des conséquences redoutables sur l'économie et la politique du pays.

Une responsabilité sociale

Parallèlement à ces querelles de pouvoir politique et économique, il se développe une voie encore très peu explorée parmi les entreprises privées chinoises et ses nouveaux riches : l'engagement social.

En octobre dernier a eu lieu un grand rassemblement pour la fondation de l'alliance des entreprises chinoise pour la responsabilité sociale, auquel participaient entre autre IBM, Nokia (multinationales

implantées en Chine) et des entreprises chinoises comme la Banque commerciale, TCL et l'assureur Ping An.

Cet événement sans précédent, dont le *Nanfang Zhoumo* se fait l'écho, ouvre la voix à un engagement social des entreprises chinoises prospères, sur le modèle des réseaux à but charitable des grandes entreprises internationales (comme par exemple le Global Leadership Network, dominé par IBM et GE).

Contrairement à ces chefs d'entreprise qui se réunissent pour jouer au golf, ce rassemblement d'entreprises à une vocation beaucoup plus humaniste : car si la Chine compte désormais un grand nombre d'entreprises riches et puissantes, les problèmes sociaux n'en demeurent pas moins nombreux, comme le montre le *Nanfang Zhoumo*, qui évoque notamment le problème d'une législation sociale encore trop réduite. Chao Fangming regrette par exemple que certains thèmes du développement durable soient relativement peu repris par les entreprises, comme l'économie des ressources énergétiques et la protection de l'environnement, tandis que d'autres sont encore trop ignorés : le droit du travail est selon lui largement bafoué sur l'ensemble du territoire et même les économistes n'y portent encore que trop peu d'intérêt.

Toutefois, le *Nanfang Zhoumo*, tout en voyant dans ce rassemblement un point de départ, reste dans l'expectative : que feront réellement les entreprises chinoises dans ce domaine ? Cette volonté d'agir portera-t-elle ses fruits ? N'est-elle qu'une esbroufe de plus des entreprises pour redorer leur image ?

Conclusion

Ces trente dernières années, les entrepreneurs privés chinois sont passés d'un stade embryonnaire à une maturité qui les amène à redéfinir leur rôle au sein de la société. Le pouvoir chinois doit désormais compter sur une nouvelle force sociale et politique : les hommes d'affaires, et notamment ceux qui ont fait fortune. La composition sociale de cette nouvelle classe est toutefois très ambiguë, puisque ces entrepreneurs sont très souvent issus de familles de hauts fonctionnaires, ayant un pouvoir politique indéniable. Pouvoirs économique et politique sont donc interdé-

pendants, ce qui a des implications majeures pour la Chine : les groupes d'intérêt forment de véritables toiles d'araignées mêlant fonctionnaires, intellectuels et hommes d'affaires.

Grâce à ces groupes d'intérêt, les hommes d'affaires, après avoir été longtemps exclus de l'arène politique, comptent faire entendre leur voix, exercer une influence profonde sur les décisions politiques et faire pencher la législation en leur faveur.

Parallèlement à ces luttes de pouvoir, certaines entreprises cherchent à intégrer le champ social. Très critiquées pour leur manque de responsabilité au sein de la société, certaines entreprises réagissent en se réunissant pour réfléchir à un modèle d'engagement afin que leurs richesses profitent à l'ensemble de la société. Ce groupe saura-t-il faire entendre sa voix ?

La question ultime pourrait être celle-ci : le développement du secteur privé et la formation des groupes d'intérêt marquent-ils l'avènement de nouvelles formes de pouvoir en Chine qui pourraient concurrencer le pouvoir monopolistique du Parti communiste ?

4. Qui empêche la réforme des prix pétroliers ?

Synthèse commentée de Michal Meidan d'après :

- Wang Xinxing, « À quel point les prix pétroliers sont-ils bas et d'où viennent les bénéfices des entreprises ? », *Nanfang Ribao*, 27 octobre 2006
- Article non attribué, « Pourquoi les prix pétroliers en Chine ne baissent-ils pas ? », *Le Quotidien du Peuple*, 2 novembre 2006
- Article non attribué, « Qui devrait déterminer les prix pétroliers ? », *Le Quotidien du Peuple*, 3 novembre 2007
- Liu Wei, « À 60 dollars le baril, la réforme des prix [pétroliers] ne peut plus être reportée », *21 Shiji Jingji Baodao*, 27 novembre 2006

Après une baisse de près de 20 % des cours pétroliers mondiaux, la presse chinoise s'étonne de l'absence d'une pareille tendance à l'intérieur du pays. [NDLR : L'amorce de la réforme des prix est enfin arrivée fin décembre 2006, après deux mois de débats à ce sujet].

Si les journalistes admettent que les prix des produits pétroliers sont maintenus bas en Chine par rapport à la moyenne internationale (le sans plomb 97 a été vendu à Pékin à 5,42 yuans le litre alors qu'il atteignait à Londres 14 yuans), les compagnies pétrolières nationales ont pu toutefois dégager des bénéfices très élevés (130 milliards de yuans pour la CNPC et 40 milliards pour Sinopec). De plus, Sinopec, qui a souffert des prix bas des produits, s'est vu attribuer une compensation généreuse par le gouvernement (Sinopec avait été aidé à hauteur de 10 milliards de yuans pour les pertes subies en 2005, car la majorité de son activité se concentre dans le raffinage et non pas, comme la CNPC, dans l'exploration-production). Dans ce cas-là, étant donné que les entreprises ne subissent pas de pertes qui pourraient justifier le maintien de prix élevés, pourquoi la population devrait-elle encore subir ceux-ci ?

Les articles cités sont partagés dans leurs analyses : alors que le *Nanfang Ribao* et Liu Wei critiquent les compagnies pétrolières et le monopole qu'elles détiennent dans le secteur, le *21 Shiji Jingji Baodao* estime que c'est au gouvernement de réformer le système et d'introduire des mécanismes de marché dans la formulation des prix. Faute d'une action gouvernementale, pourquoi les entreprises devraient-elles initier une action qui mettrait fin à une situation avantageuse pour elles ?

Pour Wang Xinxing, les compagnies pétrolières bénéficient de ce système et ont tout intérêt à le pérenniser. Tout d'abord, les impôts sur les ressources sont bas : pour chaque tonne de pétrole, les compagnies chinoises sont taxées entre 14 et 30 yuans, alors qu'aux États-Unis les compagnies peuvent payer jusqu'à 130 dollars. La réduction d'impôt équivaut ainsi à des bénéfices pour les entreprises.

Deuxièmement, les compagnies pétrolières chinoises, étant verticalement intégrées, fixent elles-mêmes les coûts de transactions internes et peuvent ainsi compenser les pertes en aval sur l'amont. Liu Wei, dans une critique peu masquée, ajoute même que certaines entreprises vont jusqu'à déclarer des faux coûts de raffinage afin de recevoir des compensations. Or, si les produits pétroliers sont en effet à des prix plus bas qu'au niveau international, Wang révèle que les prix du brut produit en Chine sont plus élevés : lorsqu'une tonne de pétrole importé se vend à 4 133 yuans, le pétrole de Daqing coûte 4 493 yuans par tonne⁵.

Enfin, en dépit de l'ouverture des stations-service à la concurrence en 2000, la CNPC et Sinopec ont un quasi-monopole dans ce domaine ; ils auraient de la sorte le pouvoir d'empêcher toute baisse supplémentaire des prix.

Wang admet qu'il serait difficile d'élever les prix des produits, attendu que tout le monde est bien conscient des bénéfices réalisés par ces entreprises. Notons dans ce contexte la préoccupation des

⁵ L'auteur n'indique toutefois pas le mois ni d'autres détails qui permettraient de vérifier ces données.

journalistes de l'opinion publique : une hausse des prix des produits pétroliers, qui bénéficierait aux compagnies au détriment de la population, ne ferait « qu'envenimer la situation ».

Liu Wei, sans rentrer dans les détails ni expliciter son raisonnement, constate que « les intérêts des compagnies pétrolières dictent les prix » et fait donc porter toute la responsabilité du problème à ce groupe d'intérêt très puissant.

La NDRC⁶ devrait-elle baisser les prix ? Le moment est-il propice pour une réforme du système des prix ? Tous les analystes cités s'accordent à dire que le système des prix doit être modifié, et que l'intervention du gouvernement devrait passer par la fiscalité et les mesures indirectes.

Les auteurs posent tous de ce fait, en filigrane, la question du rôle social des entreprises. Néanmoins, ils considèrent que les entreprises devraient être autorisées (ou encouragées, selon l'analyse), à opérer selon leurs impératifs d'efficacité économique, et que la charge sociale devrait être endossée par le gouvernement.

Si les prix bas sont en effet une forme de subvention gouvernementale, ce sont les entreprises pétrolières qui en assument la charge. D'après Lin Boqiang, directeur du Centre de recherche de l'économie de l'énergie à l'université de Xiamen, le gouvernement ferait mieux d'imposer les compagnies pétrolières et de reconvertir ces fonds en allocations destinées aux plus démunis. Si cela peut apparaître comme un simple changement technique, cela peut inciter les compagnies pétrolières à être plus efficaces et à introduire plus de transparence dans leurs pratiques commerciales.

Cependant, pour Zhou Fengqi, directeur du Centre de recherche de l'énergie à la NDRC, la réforme des prix pétroliers devrait attendre une baisse supplémentaire des prix.

Comment réformer les prix des produits pétroliers ? Zhou Fengqi prône une indexation progressive des produits pétro-

liers sur les prix du pétrole brut international, quitte à ajouter ensuite les frais de transport, les impôts et les autres coûts associés. Dong Xiucheng, vice-doyen de l'École de commerce à l'université du Pétrole, estime toutefois que ce système ne permettra justement pas de prendre en compte les coûts associés à différentes raffineries, et estime qu'il faudrait lier les prix des produits pétroliers aux prix des produits internationaux, car à partir du moment où le gouvernement se met à fixer les coûts associés, il s'expose à la possibilité de nouvelles réclamations de la part des entreprises qui estimerait que les coûts déterminés ne sont « pas raisonnables ». Dès que les prix sont indexés sur les prix internationaux, le gouvernement n'est plus responsable des pertes subies par les acteurs industriels.

À l'heure actuelle, une partie de la croissance de la demande dans la province de Guangdong provient des voitures hongkongaises qui viennent faire le plein sur le continent en raison des différences des prix. « Si auparavant on devait faire face à l'entrée de produits pétroliers en contrebande en Chine, à présent on doit lutter contre leur sortie de nos frontières », s'exclame Zhou Fengqi.

Les experts chinois se prononcent donc en faveur de l'introduction de mécanismes de marché et de la libre fluctuation des prix pétroliers en Chine. Il reste à déterminer qui sera le plus grand obstacle : les compagnies pétrolières ou la NDRC ?

5. La Bourse chinoise renaît de ses cendres

Synthèse commentée de Thibaud Voïta, d'après :

– Liu Ronghua, He Jiansheng, « Le marché boursier chinois, à nouveau *bullish* », *Zhongguo Jingji Zhoukan*, 25 septembre 2006

– Zhou Fanlin, « Le marché boursier chinois proclame qu'il persévère dans "ses objectifs droits"⁷ », *21st Century Economic Herald*, 21 novembre 2006

⁶ Commission d'Etat pour le développement la réforme.

⁷ le terme employé, 端正 désigne ce qui est droit, équilibré, honnête...

Une série d'articles parus depuis la rédaction de cette analyse tendent à donner raison à Zhou Fanlin. Cf. *International Herald Tribune*, 22 et 26 janvier ainsi que 1^{er} février 2007. Nombreux sont ceux qui se plaignent du manque de bases solides à cette croissance (dont Shang Fulin, directeur de l'organisme régulateur de la Bourse chinoise); certains vont jusqu'à affirmer que la croissance actuelle est le produit d'une bulle. Les remarques des officiels ainsi que les rumeurs ont entraîné une importante correction depuis le 31 janvier, l'indice de la Bourse de Shanghai cédant par exemple plus de 10 % en trois séances.

La question semble donc désormais de savoir si les autorités seront capables d'enrayer une nouvelle chute en poursuivant les réformes et de maintenir la Bourse en état de croissance, ou si le marché va connaître une nouvelle période de morosité.

Les récentes et nombreuses difficultés de la Bourse chinoise ont été abondamment traitées par la presse chinoise économique et financière de ces dernières années. Le magazine de référence *Caijing* a par exemple régulièrement dénoncé les dysfonctionnements de ce marché boursier dans des articles virulents, souvent repris par *China Analysis*⁸.

Or, depuis quelques mois, le marché boursier est redevenu *bullish* (« en croissance »).

L'un des principaux problèmes de la Bourse chinoise était son « système de répartition des actions » (股权分制), qui restreignait la circulation des actions : celles-ci étaient réparties en plusieurs catégories, des « normales » ou actions circulables, aux actions uniquement échangeables entre des entités étatiques. Ce système présentait de nombreux inconvénients, parmi lesquels la différence de prix entre une action échangeable et une action non échangeable d'une même entreprise (同股不同价) et les différences de droits entre les actions échangeables

⁸ Voir *China Analysis*, n°1, septembre-octobre 2005, ainsi que *Le Marché financier chinois, ou les hoquets du « capitalisme-communisme »*, HEC Eurasia Institute, février 2006. À noter que *Caijing* s'est notamment fait remarquer ces dernières années en étant le premier à dénoncer les nombreuses sociétés de courtage chinoises en situation de faillite.

et non échangeables (同股不同权). Une grande réforme de ce système a été lancée durant l'été 2005, constituant probablement le plus gros bouleversement qu'aient connu les deux bourses continentales (Shanghai et Shenzhen) depuis leur création au début des années 1990.

À nouveau *bullish*

Le marché boursier est depuis reparti à la hausse, mettant fin à quatre années *bearish* (« de chute »). Dans leur article, Liu et He reviennent sur cette croissance retrouvée (pour de bon, selon eux) et se félicitent des réformes.

Les différents indices de la santé du marché se veulent éloquentes. En effet, de 998 points avant les réformes (l'une des performances les plus mauvaises de toute son histoire), l'indice du Shanghai Stock Exchange (SSE) a connu une montée brutale depuis⁹. De plus, soulignent Liu et He, cette importante croissance a eu lieu malgré une baisse des valeurs des entreprises liées au pétrole, à l'or, au cuivre, aux produits agricoles, qui généralement dopent le marché.

La valeur totale de celui-ci a dépassé 420 milliards de yuans avec 1 151 entreprises cotées ayant achevé ou au moins lancé leur réforme de répartition des actions. La valeur de ces entreprises représente 92 % de celle du marché¹⁰. Liu et He espèrent que la réforme sera achevée d'ici à la fin de l'année.

Ils notent également que la croissance du marché dépend principalement de la profitabilité des plus grosses entreprises cotées sur les Bourses du Continent, à savoir Sinopec, Baogang, Shenbao'an, Midea, Sichuan Changhong et la Shenzhen Development Bank.

⁹ Le SSE est en effet passé en un an de 1235 à 2994 points, soit une hausse de plus de 130 %.

¹⁰ Ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné que, sur 1 300 entreprises cotées au moment du lancement de la réforme, 1 200 étaient des entreprises étatiques. Ce sont ces entreprises qui ont émis des actions non échangeables, devenues des actions G (actions des entreprises réformées ; G pour *gaige*, 改革, « réforme »). Comme ces entreprises occupent les 12/13 du marché, il n'est pas surprenant que leur valeur agrégée corresponde à 92 % de la valeur totale de ce même marché !

En outre, le *price earning ratio*¹¹ des actions G était de 21 en septembre, tandis que les actions s'échangeaient en moyenne à 5,30 yuans. Les profits nets ont grimpé de 8,9 % pendant le premier semestre 2006.

Le marché chinois deviendrait donc « normal » ?

Certaines inquiétudes ou incertitudes persistent néanmoins. D'abord, les raisons de cette croissance ne sont pas claires. En particulier, Liu et He craignent qu'elle ne soit due à la formation de bulles spéculatives (comme ce fut le cas pendant les années 1990).

Le 6 septembre, il fallait 7,942 5 RMB pour obtenir un dollar, puis 7,864 5 le 10 novembre, soit des niveaux assez élevés comparés aux précédentes années. Les auteurs de l'article craignent donc qu'une évolution rapide et incontrôlée du yuan (ce qui est encore loin d'être le cas...) n'ait pour conséquence la formation d'une nouvelle bulle sur le marché boursier. Ils citent la très bonne santé des actions immobilières, qui sur le SSE ont gagné 3,85 points ce 6 septembre (jour de l'annonce de l'augmentation du yuan), contre 1,24 point pour l'ensemble du SSE.

En outre, Liu et He peinent à comprendre pourquoi la Bourse n'a pas réussi à bénéficier de la forte croissance de l'économie chinoise pendant ces quatre dernières années. Ils se plaignent du fait que les actionnaires n'ont pas pu profiter de cette croissance à travers le marché boursier.

Le point de vue de Zhou Fanlin, plus critique, est à cet égard enrichissant. Il rappelle d'abord que les mouvements d'un marché boursier et du PIB de son pays ne sont pas forcément corrélés. Il cite l'exemple de l'indice du Dow Jones qui, ayant été multiplié par 12 entre 1982 et 2000, a connu une croissance bien plus importante que celle du PIB des États-Unis. Il explique que si le marché boursier n'a pas suivi la croissance du PIB chinois pendant cinq ans, c'est parce que **ses objectifs n'étaient pas « droits »** (端正¹²). Un marché boursier doit permettre 1) de trouver des financements aux meilleures entreprises ; 2) d'élargir le système

financier, et 3) de fournir des opportunités d'investissements. Or la Bourse chinoise est, selon Zhou, « un phénomène bizarre » (奇怪现象) : elle préfère souvent favoriser les entreprises ayant besoin de fonds (需要资金) en négligeant les « bonnes entreprises » (优质企业).

L'IPO de la ICBC¹³ a beau être la plus importante de l'histoire boursière (19,87 milliards de dollars sur les marchés hongkongais et continentaux), elle ne déroge pas à la règle. Zhou rappelle l'annonce par la Banque centrale d'une augmentation de 0,5 point des réserves obligatoires pour les banques commerciales, peu après cette IPO. Il cite les résultats d'études évaluant les sommes bloquées par cette mesure à 150 milliards de yuans, soit une somme très proche des fonds levés par l'ICBC. Pour certains spécialistes (Zhou ne cite aucun nom ou étude précise), cette mesure est venue à point nommé, dans un contexte de surliquidité, pour geler des capitaux. Il va plus loin en affirmant que l'ICBC a utilisé ses réserves pour attirer des capitaux.

Quelles perspectives ?

Sans surprise, Liu et He font preuve d'un grand optimisme quant à l'avenir boursier du pays. Ils estiment que les actionnaires vont bénéficier de la nouvelle croissance du marché boursier : les dividendes vont se répandre dans l'ensemble de la société, ce qui va permettre de relancer la consommation nationale. D'autre part, la santé boursière retrouvée devrait permettre un regain de confiance dans ces institutions. Ainsi, les Chinois devraient commencer à rediriger leur colossale épargne (ici évaluée à 15 000 milliards de yuans) vers la Bourse, ce qui devrait créer un cercle vertueux. Ces conclusions peuvent cependant légitimement paraître prématurées.

Zhou reste quant à lui plus sceptique. Tant que ces objectifs « droits » n'auront pas été définis, ni les meilleures entreprises ni les actionnaires ne pourront en tirer les bénéfices attendus.

Certes, la réforme du système de répartition des actions s'avère pour l'instant être un succès. Le marché boursier est reparti à la hausse plus

¹¹ P/E : cours d'une entreprise en Bourse par rapport à son bénéfice après impôts.

¹² Voir note 1.

¹³ Banque Industrielle et Commerciale de Chine.

rapidement que beaucoup ne s'y attendaient. Reste que de nombreuses faiblesses handicapent toujours le marché : l'État contrôle encore de nombreuses actions, les opérations restent très opaques, les investisseurs étrangers y sont très encadrés, les autorités ne savent pas comment fermer l'anachronique marché B (à l'origine réservé aux investisseurs étrangers), etc. Les défis sont donc encore nombreux.

6. La Chine pratique le « colonialisme écologique » à ses propres dépens.

Synthèse commentée de Michal Meidan d'après :

- Chen Shanzhe, « Les entrepreneurs sur l'économie cyclique : en attente de mesures réelles », *21 Shiji Jingji Baodao*, 28 novembre 2006
- Zhou Jigang, entretien avec Pan Yue, « Les riches consomment et les pauvres souffrent de la pollution », 27 octobre 2006
- Article non attribué, « La Chine développe des énergies renouvelables », *Le Quotidien du Peuple*, 2 novembre 2006
- Shao Jianrong, « Pourquoi les officiels de la régulation environnementale ne peuvent sortir du borborygme », *Fazhiwang*, 3 novembre 2006

Comment la Chine peut-elle se sortir des problèmes environnementaux auxquels elle fait face ? Les questions relatives à la protection de l'environnement abondent dans la presse chinoise, sous différentes formes et slogans tels que l'« économie cyclique » (循环经济, *xunhuanjingji*), la « société de conservation » (节约型社会, *jieyuexing shehui*), l'« économie de conservation de l'énergie » (节能经济, *jieneng jingji*), ou encore le « développement scientifique » (科学发展, *kexuefazhan*) : tout ce jargon politique récent comporte un volet environnemental.

L'urgence de la situation semble donc avoir atteint la conscience politique et populaire en Chine. Reste à savoir comment mettre en œuvre les initiatives ambitieuses du gouvernement central et à identifier les obstacles. Les analystes soulignent bien évidemment différents

problèmes, mais ceux-ci se résument souvent à l'action gouvernementale.

La sélection d'articles cités offre une variété de points de vue : ceux des entrepreneurs, des gouvernements locaux, du ministère des Finances et de l'Agence nationale de la protection de l'environnement (SEPA), ce qui offre une représentation des intérêts économiques et politiques de différents niveaux, mais ne prête pas facilement à l'unanimité des vues. Tous évoquent néanmoins les failles des politiques publiques, du système législatif et des mécanismes de financement.

Les politiques publiques : pour Pan Yue, vice-directeur de la SEPA, la protection de l'environnement est compatible avec un système de gouvernement socialiste, voire même favorable à un tel gouvernement. Pour lui, et il s'appuie sur Marx et Engels afin d'étayer sa thèse, un régime socialiste est le mieux à même d'équilibrer les besoins de la croissance économique avec ceux du développement durable, car au carrefour des deux notions réside l'équité sociale. Les gouvernements capitalistes ont non seulement développé l'industrialisation à tout prix (bien qu'à un rythme bien inférieur à celui vécu en Chine) mais ils ont, après avoir pris conscience des effets environnementaux, adopté une sorte de « colonialisme environnemental », en exportant leurs industries les plus polluantes et les plus énergivores vers les pays en développement.

La Chine, à l'intérieur du pays, vit un phénomène comparable : les industries polluantes migrent d'est en ouest, et des villes vers la campagne. « Les riches consomment, et les pauvres souffrent de la pollution », dit Pan Yue. En bon officiel, Pan Yue soutient les efforts du gouvernement et estime que le « développement scientifique » offre une bonne réponse aux problèmes chinois. La Chine a trop longtemps imité le modèle occidental (à un rythme accéléré), or celui-ci est mal adapté à la Chine. Le développement scientifique, contrairement à ce que croient certains, n'est pas un simple changement de méthode de production et de croissance, mais un bouleversement des pratiques économiques et industrielles, « c'est une nouvelle civilisation », que la Chine va expérimenter jusqu'en 2020. Pan Yue n'explique toutefois pas comment le

« développement scientifique » se traduit en mesures réelles ou comment ces mesures vont au-delà de l'économique et influent sur le politique et le social pour aboutir à une nouvelle civilisation.

Ainsi Pan Yue, étant à l'origine du terme « environnementalisme socialiste », se pose en théoricien du Parti et rentre peu dans le détail des problématiques qui pourraient se manifester d'ici 2020, ou qui se manifestent déjà.

Sur le plan des politiques publiques, les entrepreneurs réunis au forum de Boao cette année, cités par Chen Shanzhe, prônent un véritable engagement gouvernemental en faveur de la protection de l'environnement, l'introduction de « l'économie cyclique » et le recours aux énergies renouvelables. Afin que les entreprises fassent la transition vers des méthodes de production moins polluantes, un véritable système d'initiatives qui les y encourage est nécessaire et, d'autre part, un vrai système de pénalisation le cas échéant. À l'heure actuelle, il n'est pas intéressant pour une entreprise de modifier ses modes de production, les pénalités à payer se limitant à environ 600 yuans et étant moins onéreuses que d'éventuels changements dans les équipements et les modes de production.

En outre, les mesures et les standards (comme ceux formulés pour les nouvelles constructions) manquent de précision et sont difficilement adoptables. La « main visible » du gouvernement fait défaut dans la direction de la main invisible du marché, déplorent les analystes cités. Les textes relatifs à « l'économie cyclique » sont, tout au plus, « un matériel éducatif, qui n'est pas mauvais, destiné à diffuser l'idée de la conservation d'énergie » (一本不错的宣传节能观念的教材, *yiben bucuo de xuanchuan jieneng guannian de jiaocai*).

De même, parmi les représentants à l'Assemblée nationale populaire, d'après le *Fazhiwang*, il n'y a que deux personnes issues du « système de protection de l'environnement »¹⁴. Il en résulte que « les

départements [gouvernementaux] chargés de la protection de l'environnement n'ont pas accès aux décideurs »¹⁵.

Il n'en demeure pas moins que sur le plan local, les décisions sont prises conformément aux souhaits émis par les dirigeants locaux. Des enquêtes menées par sept départements différents du Conseil d'État auraient révélé que de nombreux investissements dans les plus pauvres provinces chinoises sont toujours faits, en dépit de leur contradiction avec les « trois non », dont l'un est l'interdiction d'investir dans des industries polluantes. Un fonctionnaire local explique en effet au journaliste que « représenter la loi n'apporte aucune garantie, mais représenter son supérieur hiérarchique garantit une protection ». Les officiels sont impuissants face à leurs supérieurs hiérarchiques. Si le gouvernement central constituait un appui quelconque, disent-ils, ils seraient plus indépendants à l'égard de la hiérarchie administrative locale.

On voit là le problème de la faiblesse du système juridique, un problème évoqué par tous. La politique industrielle et la politique environnementale entrent souvent en conflit, mais le gouvernement central est impuissant, et le système juridique n'apporte pas non plus de réponse adéquate.

Les analystes reviennent au système d'initiatives. L'introduction de mesures de production « propres » devrait être rentable pour les entreprises, d'où la nécessité de financements publics aussi bien pour le remplacement des équipements que pour de nouvelles énergies ou pour le développement technologique.

Su Ming, directeur de l'Institut de recherche de la science fiscale du ministère des Finances, évoque la création d'un nouveau fonds pour les énergies renouvelables, mais se lamente tout de même sur la faiblesse des fonctions gouvernementales et sur l'inefficacité du système de soutien fiscal. Les coûts élevés d'investissement et de génération d'électricité limitent le développement de sources d'énergies

¹⁴ Ce terme reste assez vague, et cette affirmation ne permet sans doute pas de se rendre compte du nombre de personnes qui appuient des causes « vertes » à l'ANP, même s'il faut tenir compte de son rôle déjà limité dans le système politique chinois.

¹⁵ Ce qui n'est peut-être pas tout à fait vrai ; le directeur de la SEPA est ainsi membre du groupe dirigeant de l'énergie, groupe dirigé par le Premier ministre Wen Jiabao.

alternatives et, à défaut de nouveaux financements (subventions, allocations et prêts à conditions plus souples), la place des énergies fossiles dans le bilan énergétique du pays ne peut être diminuée. Et « si personne ne s'attend à l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique chinois, leur attrait ne peut que baisser ».

Enfin reste la question de la technologie. Si les entrepreneurs considèrent, de façon surprenante, que c'est une « question pour les ingénieurs », Su Ming estime au contraire que c'est du ressort de la politique fiscale d'encourager les investissements locaux dans les nouvelles technologies.

Si le système socialiste est peut-être propice à la protection de l'environnement, un système bureaucratique l'est-il également ?

7. La Chine en Afrique : une relation bénéfique, mais non sans problèmes

Synthèse commentée de Michal Meidan d'après :

- Wang Hongyi, « La relation sino-africaine entre dans une nouvelle étape », *Guoji Wenti Yanjiu*, n°6, décembre 2006, pp. 14-19
- Li Anshan, « La relation sino-africaine dans le contexte de "l'émergence de la Chine" », *Shijie Jingji Yu Zhengzhi (World Economics and Politics)*, n°11, novembre 2006, pp. 1-13

À la suite du sommet sino-africain qui s'est tenu à Pékin en novembre 2006, les analyses concernant les relations entre la Chine et le continent noir ont dominé d'abord la presse quotidienne (voir la dernière livraison de *China Analysis*), puis la presse académique. Le numéro de décembre-janvier de la revue du *China Institute for International Studies*, un centre de recherche affilié au ministère des Affaires étrangères chinois, consacre par exemple six articles à l'analyse de cette relation.

Les deux articles cités offrent toutefois une analyse qui sort du commun et qui aborde certaines problématiques passées sous silence par les autres analyses. Parmi celles-ci, on note une étude historique de ces relations¹⁶, l'ancrage rhétorique des liens¹⁷, et une série d'articles qui notent les bienfaits de la politique africaine de la Chine, alors que de nombreuses études internationales sont critiques à l'égard de la présence chinoise en Afrique. De ce fait, les articles cités sont d'un intérêt particulier, car au-delà des bienfaits de l'activité chinoise en Afrique, ils sont parmi les rares analyses à évoquer certains problèmes.

Revenons d'abord au cadre d'analyse. Li Anshan note en effet la différence entre

¹⁶ Voir Lu Miaogeng, « Le passé glorieux des relations sino-africaines », *Guoji Wenti Yanjiu*, n°6, décembre 2006.

¹⁷ Yin CHengde, « Zhou Enlai et les relations sino-africaines », *Guoji Wenti Yanjiu*, n°6, décembre 2006.

les analyses occidentales, qui mettent l'accent sur des évolutions « périodiques et pratiques »¹⁸, et les analyses chinoises, qui tendent plutôt à replacer les évolutions dans leur contexte historique. Ainsi, Li Anshan réfute trois discours courants en Occident concernant la présence chinoise en Afrique : le premier « accuse » la Chine de se retourner vers l'Afrique après trente ans de désintérêt en raison de ses besoins en énergie et ressources naturelles ; le deuxième évoque une activité bornée à l'exploitation des ressources naturelles, au détriment de toute autre considération (notamment de l'évolution des régimes politiques africains ou de la protection des Droits de l'homme) ; et enfin les discours concernant un « néocolonialisme » ou un « colonialisme économique » en Afrique¹⁹.

Bien que les positions occidentales soient présentées de façon assez simpliste, Li Anshan remet en cause les fondements même de ces propos en mettant en avant la nature continue et réciproque du partenariat sino-africain.

Wang Hongyi fonde également son optimisme quant à l'avenir des relations sino-africaines sur la longue histoire des liens, la complémentarité des intérêts économiques et les causes politiques partagées, mais passe en revue un certain nombre de difficultés et de problèmes qu'il constate actuellement, dont certains sont attribués à l'influence occidentale, et d'autres aux activités chinoises en Afrique. Certaines de ces « contradictions » sont citées également par Li Anshan, mais ce dernier ne rentre pas dans leur détail.

¹⁸ Par exemple Scarlett Cornelissen et Ian Taylor, « The political economy of China and Japan's relationship with Africa: a comparative perspective », *The Pacific Review*, vol. 13, n°4, 2000, p. 616 ; Deborah Brautigam, *Chinese Aid and African Development*, Macmillan Press, 1998, pp. 38-40 ; Alaba Ogunsanwo, *China's Policy in Africa*, Cambridge University Press, 1974.

¹⁹ Joshua Eisenman & Joshua Kurlantzick, « China's Africa strategy », *Current History*, mai 2006, pp. 219-224 ; Ana Alves, « The growing relevance of Africa in chinese foreign policy: the case of Portuguese speaking countries », *Daxiyangguo, Revista portuguesa de estudos asiáticos*, n°7, 1^{er} semestre 2005, pp. 93-108.

Les deux auteurs ne négligent toutefois pas de passer en revue les acquis : la multitude de visites officielles et d'échanges de dignitaires, dès 1956, année de l'établissement de liens diplomatiques avec l'Égypte, en passant par les visites officielles, entre 2004 et 2006, de Hu Jintao, Wen Jiabao, et Li Zhaoxing (ministre des Affaires étrangères) sur le continent, et culminant enfin en novembre au second Forum de coopération sino-africain (FOCAC). Pour Li Anshan, ces échanges ont permis de consolider la relation à travers le dialogue et la coordination, aussi bien pour la création d'un monde multipolaire que pour la dissipation de malentendus éventuels.

La Chine et l'Afrique représentent en effet le « modèle de coopération Sud-Sud » pour Wang Hongyi, la Chine ayant depuis longtemps fourni une assistance en capital et en personnel à l'Afrique. Récemment, dans ses efforts pour aider le continent à sortir de la pauvreté, le pays a annulé la dette africaine, et, afin de rétablir la paix, la Chine participe, à hauteur de 800 personnes, aux activités de maintien de la paix dans le continent. Ceci est, pour nos auteurs, une continuation directe de la politique africaine traditionnelle de la Chine, qui consistait à des programmes de construction, dont la route ferroviaire Tanzam et d'autres projets de construction grandioses qui « ne doivent pas être envisagés par leur valeur commerciale mais plutôt par leur valeur symbolique : comme symboles des acquis des dirigeants africains dans la lutte pour l'indépendance contre le colonialisme, ces projets s'inscrivent dans la construction de l'identité nationale et l'héritage de ces populations » (Li Anshan).

Toutefois, les projets actuels ne sont pas du tout symbolique. Les échanges commerciaux se sont élevés à près de 40 milliards de dollars en 2005²⁰, une hausse importante par rapport aux 10 millions des années 1950 (Wang Hongyi ne prend en effet que ces deux points de repère dans sa comparaison). La Chine entretient des liens commerciaux avec tous les pays africains ; 800 entreprises chinoises seraient actuellement en activité sur place, avec des investissements à hauteur de

²⁰ Ils atteignent 55 milliards de dollars en 2006.

1,18 milliard de dollars et des contrats au sein de 49 pays dans le commerce, la production manufacturière, l'exploitation des ressources naturelles, le transport, l'agriculture et le développement de produits agricoles. L'Afrique est devenue de la sorte une des sources principales d'approvisionnement énergétique pour la Chine et un débouché important pour les produits chinois²¹. Or, ce commerce n'est en rien unilatéral ou « néocolonialiste », car la balance commerciale reste largement équilibrée. La Chine encourage également l'accès des produits africains à ses propres marchés en les exemptant de plus en plus de taxes (à l'occasion du FOCAC, Hu Jintao a annoncé que 440 produits africains seraient exemptés de taxes, 190 l'étant déjà).

Les échanges culturels et éducatifs connaissent un appui des deux côtés, sous forme de fonds destinés à encourager les échanges culturels, les expositions et les rencontres. La Chine s'est engagée à doubler le nombre de bourses d'études en Chine, pour l'amener à 4000 par an d'ici 2009. De plus, la Chine offre une assistance en matière de formation dans les domaines de la médecine et de l'agriculture ; elle aurait formé, en trois ans, 10 000 personnes.

Une évolution aussi rapide des relations (qui pour Li Anshan commence déjà en 1995 avec les premiers accords pétroliers signés au Soudan), ne peut que nécessiter des ajustements et donner lieu à des problèmes, que Wang Hongyi tente d'analyser :

1. La vision de la Chine en Afrique connaît une évolution assez négative : « Certains pays Africains sont méfiants à l'égard de la présence chinoise et de ses intérêts. » Si ces pays voudraient encourager cette présence pour « équilibrer » la présence occidentale, ils craignent d'une part que la Chine prenne « la voie occidentale », et redoutent d'autre part la réaction occidentale.

Cette vision serait propagée par des hommes politiques africains ayant reçu

²¹ Il semblerait que ce soit également le cas pour la main-d'œuvre chinoise, mais les chiffres concernant le nombre de Chinois présents sur le continent africain varient de quelques dizaines de milliers à un million.

une éducation occidentale et influencés par l'Occident. Ces élites politiques « exagèrent » la relation pour la qualifier de néocolonialiste ; ils estiment que la Chine est déjà une puissance économique et, de ce fait, « ses exigences deviennent trop élevées » ; ils demandent une aide au développement à hauteur de celle fournie par un pays développé.

De plus, « la presse africaine est fortement influencée par l'Occident » et relate fréquemment les effets négatifs de la Chine, « donnant à la population africaine une vision faussée de la situation » : la Chine ne chercherait qu'à piller les ressources du continent, à faire du *dumping* et, enfin, la demande chinoise en céréales et autres produits agricoles ainsi qu'en énergie ferait monter les prix, exerçant une pression sur le pouvoir d'achat des Africains.

2. L'apparition du discours de « la menace chinoise ». Cette tendance est également le fait de l'Occident, qui observe avec inquiétude la croissance économique et l'émergence politique de la Chine sur la scène internationale. Or, le modèle de développement chinois étant singulier, il suscite une « attention particulière ». L'Occident, d'après Wang, estime que la Chine menace l'évolution du libéralisme politique et le multipartisme et, de ce fait, il met en avant les questions de Droits de l'homme et dénigre (贬低) la politique chinoise de non-ingérence. Ainsi, voyant sa position s'affaiblir en Afrique, l'Occident tente de limiter l'influence chinoise, en renforçant son ingérence dans les affaires africaines et en « séduisant » (拉拢) les pays africains, surtout par le biais de « discours normatifs », fortement critiques à l'égard de la Chine, et par la diffamation (丑化) de l'image chinoise.
3. Le troisième point n'est toutefois pas un problème créé ou exacerbé par l'Occident, mais est le fait des pratiques commerciales chinoises. L'entrée massive de la Chine sur les marchés africains et sa demande croissante en énergie et en matières premières suscitent une certaine méfiance africaine, mais ce sont également (ou essentiellement ?) les modes de fonctionnement qui créent des problèmes. « Bien que le

commerce sino-africain soit assez équilibré, les produits chinois inondent les marchés africains, ce qui n'est pas sans réaction de la part des chambres de commerce locales. » Les produits de qualité basse ou médiocre sont certes consommés par la population locale, mais « ils nuisent à l'image de la Chine ». Dans le domaine du développement des ressources naturelles, « certains projets ne sont pas conformes aux normes internationales, ne prennent pas en compte la protection de l'environnement ou le développement durable, et ne privilégient pas assez la communication et la coordination de la gestion, suscitant une animosité de la part de certains groupes d'intérêt africains, donnant ainsi raison à la théorie de la menace chinoise ».

4. Enfin, « certaines mauvaises pratiques des hommes d'affaires chinois suscitent un dégoût (反感) de la part des Africains ». En somme, un certain nombre de facteurs, comme la qualité des produits chinois qui inondent le marché africain, l'exploitation de « ressources rares », couplés à une exploitation de la faiblesse (松散) des institutions africaines, aux exportations illicites, à l'introduction de « produits illégaux », aux projets de construction mal exécutés (豆腐渣工程) et aux pots de vins ne peuvent que renforcer la théorie de la « menace chinoise ».

Wang Hongyi conclut toutefois que ces problèmes sont relativement mineurs par rapport à la longue histoire d'amitié et de coopération sino-africaine. Li Anshan estime, lui aussi, que « la diplomatie de haut niveau est le fondement (基础) des relations sino-africaines, la notion d'égalité leur esprit (灵魂), les bénéfices mutuels leur essence (实质), et les mécanismes institutionnels les garants de leur développement à long terme ».

Li Anshan ne fait que citer les tensions qu'il perçoit (qui recourent partiellement les problèmes évoqués par Wang), tout en les marginalisant rapidement. Il estime en effet que les tensions principales se situent entre entreprises chinoises et africaines, entre les intérêts chinois et occidentaux en Afrique, entre l'extraction

des ressources naturelles et le développement durable, et entre intérêts à court et à long terme. Une autre tension intéressante est celle « entre les intérêts nationaux de la Chine et ceux de ses compagnies en Afrique ».

S'il semblerait que les activités commerciales chinoises en Afrique risquent de nuire à la diplomatie chinoise, voire même à l'image du pays, les auteurs évoquent ce point brièvement et affirment tout de même que la relation sino-africaine ne s'affaiblira pas. « La Chine a besoin de l'Afrique, comme l'Afrique a besoin de la Chine. »

8. L'extension à venir de la sécurité nationale

Synthèse commentée de Michail Andreï d'après :
– Wang Yizhou, « La sécurité nationale de la Chine durant la phase de développement pacifique : un nouvel agenda », *Guoji Jingji Pinglun*, n°9-10, pp. 1-12

Dans un article assez dilué, Wang Yizhou examine la sécurité nationale chinoise durant la phase de développement pacifique²² et invite à une réflexion en profondeur. Celle-ci, insiste-t-il, doit passer par la saisie globale et multidisciplinaire d'un système complexe où la sécurité, sans que ses objectifs essentiels aient en rien changé, s'est dans cette phase très particulière modifiée pour avoir désormais « **un contenu et des particularités qu'elle n'avait jusqu'ici pas eus** ».

Pourtant, les priorités demeurent les mêmes.

Pour une Chine de plus en plus sûre d'elle-même à mesure que le monde lui renvoie l'écho de ses succès, voire de sa simple masse affectée d'un coefficient de croissance étonnant, la question taiwanaise **est toujours le « facteur le plus contraignant pour la sécurité nationale chinoise »**. Quant à la nécessité de protéger le développement économique en préservant l'environnement pacifique, l'auteur

²² Il prévient du reste que, d'après lui, le terme d'« émergence pacifique » serait plus adapté.

s'empresse également de la citer comme le cadre indépassable de toute entreprise de sécurité.

Mais, au-delà de ces aperçus maintes fois lus, Wang Yizhou réussit cependant une description intéressante de cette phase « d'opportunité stratégique » dont il souligne d'abord qu'elle tient aux possibilités d'édification intérieure et non aux tentations extérieures. ? Et cela (malgré « ce que croient certains » qui, à le lire, seraient partisans d'une sorte d'aventurisme opportuniste visant à régler à l'avantage de la Chine des différends territoriaux). Cette description s'articule sur une vision claire de différentes étapes logiques à l'œuvre dans l'évolution des paramètres touchant au statut de la Chine :

- des dynamiques progressives qui la verront se rapprocher graduellement des pays moyennement développés, tout en incitant le monde à faire preuve de toujours plus d'attentes et d'attention vis-à-vis d'elle ;
- tout prévisible qu'il soit, cet épanouissement économique traîne derrière lui l'inertie de sa masse démographique, qui continuera de relativiser l'essor chinois ;
- constituant une tendance également prévisible mais affectée d'un signe négatif, les défis en matière de sécurité énergétique ou de sécurité extérieure devraient s'aggraver ;
- suivant une progression moins allante, la modernisation de la défense, pour sa part, « sera relativement lente et devra instamment accélérer » ;
- marquant des pics ou des à-coups dans ce qui se résumerait autrement à une seule et même linéarité, la question taiwanaise et les contentieux territoriaux sino-japonais devraient, « durant plusieurs années, se faire plus préoccupants²³ » ;
- et enfin, la « théorie de la menace chinoise » ne manquera pas de

²³ On le comprend plus loin dans l'article : ce pic de plus grand risque semble associé à la difficulté de combler le retard technologique de l'Armée populaire de libération (APL).

connaître des récurrences
bruyantes.

L'auteur conclut à l'impossibilité d'une « analyse traditionnelle de la sécurité nationale » et à la nécessité de penser en termes de *Grand Strategy* (大战略), incluant et les facteurs militaires et les composantes politiques, économiques, sociales et diplomatiques²⁴. Parmi les nombreuses pistes de réflexion relevées (particularités des relations entre grandes puissances, classification des périls suivant leur urgence et leur degré de gravité...), deux éléments retiennent plus particulièrement l'attention :

- l'émergence nécessaire d'un « nouvel esprit [...] mettant l'homme au premier rang de ses soucis », afin de préserver des dangers de sécurité non traditionnels la communauté des citoyens chinois (中国公民群体), dans laquelle sont inclus travailleurs expatriés, touristes et étudiants ;
- la mention des devoirs internationaux qui échoient à la Chine en tant que grande puissance.

Cette approche permet de fixer cinq grands objectifs de sécurité nationale :

1. Conserver une « intensité limitée aux frictions » (données comme irréductibles) entre grandes puissances et les « maintenir sous contrôle ».

Le regard porté sur les relations entre grandes puissances n'est pas neuf et se contente de décrire la « structure pyramidale » d'un monde unipolaire dominé par les États-Unis, dont la présence en Asie constitue une menace à terme, mais pas immédiate, étant donné les soucis actuels des Américains. Le contentieux sino-japonais peut pour sa part « être gardé sous contrôle », et il est à peine fait mention de l'Inde et de la Russie.

²⁴ Sans doute, d'ici le XVII^e Congrès, faut-il s'attendre à ce que le projet de « société harmonieuse » et celui, pendant externe, de « monde harmonieux » n'épargnent ce genre de vision globalisante à aucun champ de la réflexion. On retrouve aussi sous la plume de Wang Yizhou l'ardente obligation de développer industries civiles et militaires (cf. *China Analysis*, n°6-7).

2. Régler la question taïwanaise, « défi le plus important qui attend la Chine ».

S'appuyant sur le funeste précédent russe, Wang Yizhou avertit du danger extrême qu'il y aurait à céder le moins du monde aux indépendantistes taïwanais et à ouvrir ainsi une véritable « boîte de Pandore », puisque les « indépendantismes tibétains, ouïghours, mongols » ne manqueraient pas à leur suite de menacer la Chine du « syndrome de la désintégration » ; reconnaissant toutefois que les forces chinoises, « même à les comparer à celles de la seule île, ne disposent pas d'une supériorité globale écrasante », il constate donc l'existence d'une fenêtre de plus grande vulnérabilité, durant laquelle il serait inespéré que « les débordements [des indépendantistes] ne parviennent pas à placer [la Chine] dans une situation de recours à la force ». Mais la nécessaire dissuasion par l'APL²⁵ doit s'accompagner d'une vraie réflexion sur un « processus d'intégration [...] sur le long terme » (长期的“收编”过程), préférable à un « combat corps à corps, où tout se jouerait d'un coup » (毕其功于一役”的短兵相接).

3. Résoudre les contentieux de souveraineté²⁶ afin d'assurer la stabilité de l'environnement international.

Notant que leur nombre se déduit logiquement de la taille de la Chine, l'auteur souligne que, si la plupart des contentieux terrestres ont été réglés, les différends maritimes sont encore légion et que beaucoup parmi eux sont plutôt de nature trilatérale (les États-Unis ou l'ASEAN pouvant y être partie prenante). Aussi, puisque « la sauvegarde de la souveraineté n'est pas une affaire que l'on peut régler avec quelques slogans²⁷ », « de ce fait, une réduction idoine des forces terrestres est inévitable » et la « défense du territoire confiée aux forces armées doit être renouvelée quant à son contenu et son point de vue » : et d'évoquer un porte-avions et la

²⁵ C'est d'ailleurs dans tout l'article la seule fois où il est fait mention de l'APL, l'auteur ayant sinon systématiquement préféré le terme de « forces armées ».

²⁶ Taïwan est également inclus dans ce paragraphe.

²⁷ Est-ce une critique à l'égard du passé ? Si tel est le cas, sa prudence la rend hermétique.

« planification navale correspondante ». Ce paragraphe, qui se clôt par les habituels appels à ne pas laisser trop tôt voir sa force, est intéressant surtout par ce qu'il esquisse du virage vers le large qui le suit.

4. **Garantir les intérêts d'outre-mer²⁸, au sens d'une « extension de la sécurité nationale » (拓展中的国家安全内涵) :**

Conçus de manière concentrique au territoire national, ils commandent de « sauvegarder efficacement la sécurité de la vie et des biens des citoyens chinois », de garantir les transits internationaux (oléoducs, gazoducs, cargos, pétroliers) et la stabilité des régions d'intérêt pour la Chine. Les menaces envisagées sont nouvelles (nauffrage, blocus, attaque surprise contre une plate-forme pétrolière ou un pipeline, etc.), et la référence en matière de capacité de réaction est l'Occident. Les parades possibles incluent l'escorte des navires chinois dans les zones dangereuses, l'envoi, en cas de crise, de bâtiments militaires « afin d'évacuer en urgence des ressortissants ou des étudiants chinois lors d'une catastrophe, ou le mouillage des forces chinoises dans les eaux internationales proches de l'État concerné afin d'envoyer un signal dissuasif », la prise de « mesures de frappe préventive » (预防性打击措施) en cas de « brusque survenue de crise internationale portant gravement atteinte aux citoyens chinois ». Nulle limite géographique n'est posée ici et la Chine se doit au contraire « d'étendre son champ de vision au monde entier²⁹ ».

5. Enfin, **assumer les responsabilités internationales qui lui reviennent en tant que grande puissance.**

Conçus comme une extension des quatre premiers objectifs qui

²⁸ Il est amusant de constater que, bien en phase avec cet intérêt pour la façade océanique, l'auteur préfère tout au long de son article le terme de « 海外 » à celui de « 国外 ».

²⁹ Au moyen notamment d'outils de technologie de l'information orientés sur le monde entier, de forces aériennes et navales adaptées aux missions de haute mer, de forces spéciales et de détachements spéciaux de réaction rapide, de la maîtrise des langues et données historiques et économique-politiques des zones de déploiement...

« représentent l'essentiel de la sécurité nationale », ces « responsabilités de la Chine en tant que grande puissance » doivent également aider à écarter la « théorie de la menace chinoise » et permettre aux forces armées « d'appréhender et de s'adapter à toutes les missions extérieures dans tout type d'environnement géographique et sous toute condition climatique ». Wang Yizhou énumère en fait un long catalogue de (bonnes) actions³⁰ dont, il le reconnaît, la Chine n'est guère capable à ce jour, mais qui « suffisent à fixer des objectifs sur le long terme et à souligner la difficulté de la tâche ». Pour renforcer la limite entre les quatre premiers objectifs et celui-ci, l'auteur note d'ailleurs qu'une telle responsabilité peut être parfois en partie contradictoire avec les intérêts et les véritables objectifs de sécurité, sans, malheureusement, illustrer son propos. Le flou de cette approche trahit sans doute la mise en convergence de plusieurs visées de niveau stratégique : intégration progressive de la notion de « *responsible stakeholder* » (contrebalançant la « théorie de la menace chinoise »), besoin de retours d'expérience pour des forces armées très domestiques, renforcement du statut international (plus crédible en ce qu'il impose des devoirs plutôt que des droits).

En conclusion, l'article de Wang Yizhou vaut surtout pour l'injonction qu'il lance à se tourner vers la mer³¹, qui semble bien en phase avec les récents encouragements de Hu Jintao aux chefs de la marine³².

³⁰ Elles ressortent pour l'essentiel de la Charte des Nations unies, sans allusion cependant aux opérations du sous-chapitre VII.

³¹ Est-ce là un nouvel avatar de celle (« 下海 ! ») que lançait Deng Xiaoping ?

³² Lors d'un discours prononcé à l'occasion d'une réunion du PCC le mercredi 28 décembre 2006, Hu Jintao a appelé ceux-ci à mettre sur pied une marine puissante (*International Herald Tribune* du 28 décembre 2006). Le 10 mars 2006, le général Wang Zhiyuan avait pour sa part annoncé que la Chine allait développer un porte-avions.

9. 2007, l'année d'une révision de fond de la Constitution de la République de Chine ?

Synthèse commentée de Mathieu Duchâtel à partir de :
 – « Table ronde sur la réforme constitutionnelle à Taïwan et les relations inter-détroit », *Jiaoliu*, n° 89, octobre 2006, pp. 21-38. Participaient au débat : You Ying-long, secrétaire général de la Fondation pour les échanges dans le détroit³³ ; Luo Cheng-fang, vice-directeur exécutif du comité politique du Parti démocrate progressiste ; Chou Yang-shan, professeur de sciences politiques à l'université de la culture de Taipei ; Yang Kai-huang, professeur d'administration publique à l'université Mingchuan, et Hsu Yong-ming, chercheur à l'Academia Sinica.

Selon toute vraisemblance, la réforme constitutionnelle sera au sommet de l'agenda de Chen Shui-bian en cette année 2007 et, par voie de conséquence, au cœur des affrontements de politique intérieure à Taïwan et des équilibres stratégiques dans le triangle de sécurité avec la Chine et les États-Unis. En 2004, Chen Shui-bian avait été réélu président sur un programme mettant en exergue l'une des politiques les plus anciennes et les plus controversées du Parti démocrate progressiste (PDP) : l'adoption d'une nouvelle Constitution pour Taïwan par voie référendaire (公投制憲). Depuis sa fondation en 1986, le PDP a toujours perçu les réformes constitutionnelles (憲政改革) comme l'outil fondamental pour faire

³³ La Fondation pour les échanges dans le détroit (*Strait Exchange Foundation*) est une institution semi-officielle, placée sous l'autorité de la commission aux Affaires continentales du Yuan exécutif. Sa mission consiste à encadrer les échanges avec la Chine continentale. Dans les années 1990, elle était chargée des négociations officiellement informelles avec l'Association pour les relations dans le détroit de Taïwan, son équivalent en Chine continentale. Aujourd'hui marginalisée pour ce qui est de la fonction de dialogue entre les deux rives, elle continue à jouer un rôle d'assistance pour les Taïwanais vivant en Chine, un rôle d'expertise sur la situation en Chine, et participe à la formulation de la politique continentale de Taïwan.

de Taïwan un État « normal » et moderne. Du point de vue du PDP, la réforme constitutionnelle est une affaire intérieure taïwanaise, dans laquelle aucun autre État ne peut s'ingérer. En pratique, le libre exercice la souveraineté taïwanaise est sérieusement limité par les interactions avec la Chine et les États-Unis dans le cadre du triangle de sécurité. La réforme constitutionnelle est potentiellement explosive. Pour que la paix et la stabilité soient maintenues dans le détroit de Formose, il est nécessaire que son contenu ne dépasse pas le seuil de tolérance chinois. Par ailleurs, la 7^e révision constitutionnelle, adoptée par l'Assemblée nationale le 7 juin 2005, a introduit une nouvelle procédure pour réviser la Constitution : toute révision doit désormais être votée à la majorité des 2/3 par le Yuan législatif avant d'être soumise à la population de l'île sous la forme d'un référendum³⁴. Dans ces conditions, pour mener à bien son programme, Chen Shui-bian devra faire preuve d'une grande habileté politique, sans quoi il ne parviendra pas à un consensus avec les forces d'opposition, qui détiennent la majorité au Yuan législatif. Malgré un environnement géopolitique délicat et la guerre de tranchées que se livrent les partis politiques taïwanais, les invités de la Fondation pour les échanges dans le détroit considèrent avec optimisme l'éventualité d'un huitième « round » de réforme constitutionnelle, tout en constatant que le contexte ne se prête pas à l'adoption d'une nouvelle constitution. Le PDP possède déjà plusieurs versions de réformes constitutionnelles et de nouvelles

³⁴ À Taïwan, le processus de démocratisation s'est accompagné de sept réformes constitutionnelles de 1991 à 2005, sous la forme de douze articles additionnels ajoutés à la Constitution de la République de Chine, promulguée à Nankin en 1947 et pensée pour être appliquée à l'ensemble du territoire chinois (y compris la Mongolie...). Les articles additionnels ont introduit la notion de « zone libre » de la République de Chine, c'est-à-dire les territoires de Taïwan, des Pescadores, de Kinmen et de Matsu, sous autorité effective de Taipei. Avant l'unification de la Chine, la Constitution ne s'appliquait que dans la zone libre. La nouvelle procédure de révision de la Constitution est prévue par l'article 12 des articles additionnels. Il est à noter que l'ensemble des relations entre le Président, le Yuan exécutif et le Yuan législatif sont codifiées non par le texte constitutionnel initial mais par ces 12 articles additionnels.

constitutions. En octobre 2007, le comité exécutif du parti votera les propositions qui seront présentées par le gouvernement au Yuan législatif.

Selon Luo Cheng-fang, le PDP structure sa vision de la révision constitutionnelle en trois axes : la définition de la souveraineté, du système de gouvernement et des droits fondamentaux. Pour le PDP, la Constitution actuelle de la République de Chine ne reflète pas la réalité du *statu quo* entre les deux rives, à savoir que Taïwan est un État souverain et indépendant, dont le nom est la République de Chine, et qui reconnaît la qualité d'État souverain de la République populaire de Chine³⁵. De manière bien moins controversée, le PDP propose de garantir de manière constitutionnelle l'acquis des réformes démocratiques en matière de droits fondamentaux. Pour des raisons d'équilibres géopolitiques et de politique intérieure, il est au bas mot improbable que le PDP parvienne à inscrire dans un texte constitutionnel, qu'il soit nouveau ou réformé, sa position selon laquelle « la République de Chine, c'est Taïwan » (中華民國是台灣)³⁶. Le PDP va donc aborder l'ensemble de la réforme constitutionnelle sur le plan de la réorganisation du système de gouvernement de Taïwan.

Aujourd'hui, la République de Chine à Taïwan est un système semi-présidentiel présentant l'originalité d'une séparation des pouvoirs en cinq branches, héritée de la pensée de Sun Yat-sen. Pour le PDP, la réforme constitutionnelle doit répondre en priorité à la question de la réorganisation des équilibres de pouvoir. Pour moderniser l'État taïwanais, simplifier son fonctionnement, et peut-être tenter une fois de plus de couper Taïwan de son héritage chinois, le PDP défend un passage à une séparation « classique » des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Selon Luo Cheng-fang, les attributions du Yuan des examens

reviendront au ministère de l'Éducation, et

celles du Yuan de contrôle, au pouvoir législatif³⁷. D'autre part, dans son discours du 25 septembre 2006, pour la première fois, Chen Shui-bian a déclaré que Taïwan devrait choisir de manière claire et définitive entre un système présidentiel et un système parlementaire³⁸. Le point extrêmement important de ce discours est que le PDP a, pour la première fois de son histoire, accepté d'envisager l'adoption d'un système parlementaire. Dans toutes ses déclarations antérieures, le PDP avait défendu le renforcement des pouvoirs du Président, motivé en cela par son pessimisme quant à ses chances de remporter un jour une majorité législative³⁹. Mais les temps ont changé et près de sept ans après sa conquête du pouvoir exécutif, le PDP s'est aperçu qu'il n'avait jamais été en mesure de véritablement gouverner, en particulier dans le domaine de la politique continentale. Tous les participants au débat estiment que l'évolution du PDP quant à la réforme politique a été motivée par ce qu'ils décrivent comme une véritable « crise des institutions » de la République de Chine. Dans le système semi-présidentiel taïwanais, le Premier ministre, après sa nomination par le Président, n'a pas à engager la responsabilité de son gouvernement par un discours de politique générale devant le Yuan législatif. En conséquence, il n'y a pas de cohabitation à Taïwan. La confirmation de la nomination du Premier ministre par le Parlement existe dans la version initiale du texte de 1947, mais a été supprimée par la 4^e révision constitutionnelle de 1997, à l'initiative du Kuomintang. Cette réforme est à l'origine de la situation de gouvernement divisé après la victoire de Chen Shui-bian en 2000, ayant abouti à un blocage de la politique du gouvernement par le Yuan

³⁵ Le texte constitutionnel définit le territoire de la République de Chine par ses « frontières existantes » (*existing boundaries*), mais prévoit des dispositions pour l'élection des représentants de Mongolie et du Tibet à une Assemblée nationale qui n'existe plus depuis la 7^e révision de juillet 2005. Ces dispositions sont bien entendu mises en suspens par l'application de la Constitution dans la « zone libre ».

³⁶ C'est cette affirmation qui distingue le PDP du Kuomintang. Pour le KMT, la « République de Chine est à Taïwan ».

³⁷ La procédure de mise en accusation (*impeachment*) contre le Président, engagée par un vote aux 2/3 au Yuan législatif, doit être confirmée par le Yuan de contrôle, qui reste en théorie l'institution fondamentale de contrôle judiciaire des représentants de l'État.

³⁸ « Chen proposes change of Constitution », *Taipei Times*, 25 septembre 2006.

³⁹ Le premier document officiel du PDP à élaborer cette position sur l'adoption d'un système présidentiel s'intitule « Directives pour la politique de réforme du gouvernement » (憲政體制改造政策綱領), mai 1993.

législatif⁴⁰. En théorie, le Yuan législatif peut forcer le Premier ministre à la démission en votant une motion de censure à la majorité absolue, et ce dernier peut demander dans ce cas au Président de dissoudre le Parlement. Mais pour diverses raisons politiques, la majorité parlementaire n'en a jamais fait usage.

Selon You Ying-long, membre du PDP, le parti préconise une réforme tranchée, c'est-à-dire l'adoption d'un nouveau système de gouvernement. Mais comment parvenir à un consensus avec la majorité parlementaire, faute de quoi aucune réforme ne sera possible ? Pour Chou Yang-shan, le KMT et ses alliés n'accepteront de voter que des aménagements ponctuels et progressifs. Quatre réformes lui semblent politiquement acceptables pour l'opposition législative. Il s'agirait de repenser les rapports entre le Premier ministre et le Parlement, au moyen de trois mécanismes. Tout d'abord, réinstaurer le vote de confirmation du Premier ministre par le Yuan législatif (閣揆同意權). Ensuite, préciser l'engagement de la responsabilité du gouvernement sur un texte de loi refusé par le Parlement mais renvoyé devant les députés par le Premier ministre (覆議權). Cette disposition existe dans la Constitution taïwanaise, sans qu'aucun Premier ministre n'ait osé en faire usage. Enfin, pour consolider le principe de responsabilité du Premier ministre envers le Parlement, réinstaurer le contreseing du chef du gouvernement sur les nominations par le chef de l'État au Yuan de contrôle, des examens et au Yuan judiciaire, supprimée lors de la 4^e révision constitutionnelle. Cette réforme renforcerait la légitimité démocratique du Premier ministre et de son gouvernement. La dernière réforme acceptable pour le Yuan législatif concerne le mode de scrutin au Yuan législatif. En 2005, la 7^e révision constitutionnelle a entériné la division de moitié du nombre de députés (113 membres au lieu de 225), et

⁴⁰ Pour plus de détails sur le fonctionnement des institutions taïwanaises après l'alternance démocratique, consulter Wu Yu-shan, « The ROC's semi-presidentialism at work, unstable compromise, not cohabitation », *Issues and Studies*, vol. 36, n°5, septembre-octobre 2000, pp. 1-40.

supprimé le mode de scrutin pluri nominal par circonscription à un tour pour adopter un système où chaque circonscription n'élira plus qu'un député à la majorité simple⁴¹. Jusqu'ici, Taïwan a donc suivi le modèle japonais. Les nouvelles règles électorales auront pour effet de construire un système bipartite, puisque le Parti pour le peuple (People's First Party, PFP) et l'Union pour la solidarité taïwanaise (TSU) n'auront pratiquement plus aucun espoir de remporter des sièges au Parlement. Pour l'heure, tous les partis politiques sont mécontents de cette réforme, y compris le PDP qui l'a pourtant imposée par calcul, prévoyant qu'en raison de sa popularité dans l'opinion publique taïwanaise, elle permettrait de surmonter l'opposition du Kuomintang et d'ouvrir un espace de légitimité pour réformer la Constitution. Il est donc prévisible que le mode de scrutin soit de nouveau réformé. Les participants au débat soulignent que les partis politiques de l'île s'accordent pour adopter une réforme inspirée du modèle allemand pour les élections au Bundestag, en augmentant le nombre de députés⁴².

Mais le PDP peut-il aller plus loin que de simples révisions ponctuelles des mécanismes de contre-pouvoir et des règles électorales pour le Yuan législatif ? Selon Hsu Yong-ming et You Ying-long, il n'est pas question pour le PDP de revenir au système de confirmation de la nomination du Premier ministre par le Parlement. Le PDP préconise une réforme de fond. Le cœur de sa réflexion porte sur les pouvoirs exécutifs du Président. Soit Taïwan adopte un système présidentiel, et les pouvoirs du chef de l'État sont renforcés par un droit de veto et en supprimant le poste de Premier ministre, sur le modèle américain. Soit Taïwan se

⁴¹ Selon l'article 4 des articles additionnels, 73 membres sont élus dans des circonscriptions, 3 députés par les aborigènes, et 34 à la proportionnelle sur liste nationale, calculée à partir du score des partis dans les circonscriptions électorales.

⁴² Comme celui de l'Allemagne, le système électoral taïwanais actuel mélange le scrutin uninominal majoritaire à un tour à une composante proportionnelle. Mais à Taïwan c'est le score des partis dans les différentes circonscriptions qui sert de base pour calculer les sièges accordés à la proportionnelle par liste, et non une deuxième voix consistant à choisir un parti comme en Allemagne où chaque citoyen vote deux fois avec le même bulletin.

dote d'un système parlementaire, ce qui implique la suppression de la fonction présidentielle, ou l'abandon de l'élection directe du chef de l'État au suffrage universel, pour ne lui conserver qu'une fonction de représentation sur le modèle allemand ou israélien. Hsu Yong-ming estime qu'un système parlementaire ne serait pas nécessairement contraire aux intérêts du PDP, dans la mesure où les règles électorales seront repensées, et les circonscriptions redessinées. Sur le plan politique, la mise en œuvre d'un système parlementaire peut être acceptable. Couplée à un nouveau mode de scrutin, elle garantirait aussi bien la survie des petits partis que la domination du KMT et du PDP. Chaque parti pourrait avoir plus de députés. Et comme la dernière révision constitutionnelle a transféré le pouvoir de réviser la Constitution au Yuan législatif, le Parlement n'acceptera-t-il pas une réforme renforçant ses pouvoirs ? La centaine de députés que la réforme de 2005 privera de réélection en 2008 n'auront-ils pas intérêt à voter pour un système leur offrant la survie politique ? Il est clair que le PDP va chercher à exploiter les frustrations nées de la réforme de 2005. Mais quel est le meilleur système pour Taïwan ? Selon Hsu Yong-ming et Yang Kai-huang, le système parlementaire présenterait l'avantage de favoriser l'émergence d'une culture de consensus, absente selon eux de la culture politique taïwanaise. Le système semi-présidentiel actuel implique que chaque scrutin présidentiel est vécu comme une déchirure par les perdants, et les incite à adopter une posture d'opposition sans compromission envers le pouvoir exécutif. Les deux politologues voient dans l'élection présidentielle la source institutionnelle de la division de la société taïwanaise. Mais selon Chou Yang-shan, l'élection du Président au suffrage universel direct fait déjà partie intégrante de la culture politique de l'île, et sa suppression serait traumatisante pour la population, qui pourrait même la rejeter lors du référendum qui suivra l'adoption par le Parlement d'éventuelles révisions constitutionnelles.

Sur le plan tactique, pour imposer une nouvelle révision constitutionnelle, le PDP compte s'appuyer sur la frustration des partis politiques devant la diminution du nombre de députés, et sur l'utilisation contre une opposition plutôt hostile à de nouvelles réformes d'une opinion publique préoccupée par le blocage institutionnel.

Toutefois, en admettant que le PDP parvienne à forger un consensus intérieur, il convient de s'interroger sur les réactions de Pékin à une nouvelle révision constitutionnelle à Taïwan. Sur ce point, les participants au débat divergent. Pour Yang Kai-huang, l'impression générale selon laquelle la Chine s'oppose à toute réforme est fautive. Selon ses entretiens en Chine continentale, Pékin ne s'opposerait pas à une nouvelle révision constitutionnelle si elle est destinée à renforcer l'efficacité de la puissance publique et la compétitivité de Taïwan. Certains chercheurs chinois vont jusqu'à déclarer que la Chine doit adopter une attitude d'humilité et chercher à tirer des enseignements de l'expérience taïwanaise. En revanche, si le gouvernement taïwanais tente de redéfinir le territoire d'application de la Constitution, de violer le principe d'une Chine dont la Constitution de la République de Chine est l'un des derniers vestiges du côté taïwanais, ou d'insérer des articles « souverainistes », Pékin ne pourra que réagir dans le cadre de la loi antisécession. Ainsi, la Chine établit une distinction entre une réforme du système de gouvernement et une tentative indépendantiste. Dans la logique chinoise, si ce sont bien des « compatriotes » chinois, et non des Taïwanais refusant de reconnaître leur unité qui réforment leur Constitution, la Chine consent à percevoir leur démarche comme compatible avec la formule « un pays, deux systèmes », et comme un bien commun de la civilisation chinoise.

Cependant, selon Yang Kai-huang, les dirigeants chinois redoutent un scénario catastrophe, sous la forme de l'introduction au dernier moment d'articles destinés à « légaliser » l'indépendance de Taïwan, alors qu'ils considèrent que c'est *a priori* exclu, dans la mesure où si le PDP ne s'autocensure pas le KMT et les États-Unis joueront leur rôle de garde-fou contre le mouvement indépendantiste. Ils craignent que le PDP ne parvienne à fomenter une atmosphère de compétition patriotique autour des révisions constitutionnelles, et force le KMT à accepter l'introduction de tels articles en les accusant d'être une « formation politique chinoise antitaïwanaise » qui obstrue le fonctionnement de la démocratie taïwanaise. Les dirigeants chinois sont confortés dans cette inquiétude par l'expérience de la 7^e révision constitutionnelle, qui a consacré

l'introduction de la révision constitutionnelle par référendum. À l'origine, le KMT s'était opposé à cette révision, mais en utilisant habilement l'opinion publique contre lui, le PDP a réussi à le prendre en otage. D'autre part, Pékin s'inquiète d'une éventuelle transformation par le PDP du processus de révision constitutionnelle en exercice de socialisation politique de la population taïwanaise derrière la cause de l'indépendance. Enfin, et c'est selon Yang Kai-huang le cauchemar de Pékin, la Chine craint que Chen Shui-bian n'ait l'intention de provoquer une nouvelle crise dans le détroit de Formose pour renforcer sa légitimité de chef d'État, le patriotisme taïwanais, et les chances de victoire du PDP lors des prochaines élections.

Chou Yang-shan présente une analyse plus optimiste. Selon lui, Pékin a déjà accepté le fait que la volonté des Taïwanais de se gouverner eux-mêmes était un acquis que rien ne pouvait plus changer. Le politologue estime qu'une crise est évitable dans la mesure où elle sera absorbée par les mécanismes politiques du triangle de sécurité : Pékin n'a même plus besoin de presser les États-Unis pour dissuader Taipei d'avancer sur la route de l'indépendance, Washington joue aujourd'hui ce rôle de manière spontanée. À l'opposé de cette analyse, Hsu Yong-ming estime que pour Pékin la réforme constitutionnelle n'est qu'une politique indépendantiste qui avance masquée. Du point de vue chinois, seul un État peut réviser sa Constitution. Dès lors, toute révision constitutionnelle aboutit à renforcer l'identité taïwanaise et c'est bien dans cette optique qu'elle est conçue par le PDP, d'autant plus qu'elle permettra à Chen Shui-bian d'organiser un second référendum, au grand dam de Pékin⁴³. Selon Hsu Yong-ming, la réforme constitutionnelle est un sujet extrêmement sensible, ce qui explique le choix du PDP de l'aborder du point de vue de la réorganisation de la puissance publique. Cependant, il est artificiel de séparer

⁴³ La position officielle de Pékin est que s'il y a un référendum, l'ensemble de la population chinoise (1,3 milliard d'habitants) devrait y participer. Pour la Chine, l'introduction dans la Constitution taïwanaise du référendum, symbole de la démocratie directe et de la souveraineté populaire, est perçue comme un complot du PDP visant à habituer les Taïwanais au mécanisme institutionnel qui leur servira un jour à faire sécession.

totallement les questions techniques relatives à l'organisation des pouvoirs de la question du statut de Taïwan, et Pékin n'est pas dupe. Enfin, malgré les risques et les obstacles, Luo Cheng-fang considère que le PDP ne doit pas abandonner tout espoir de rédiger une nouvelle Constitution pour Taïwan...

10. Elections de Taipei et Kaohsiung : le clivage taïwanais plus fort que les scandales

Synthèse commentée de Hubert Kilian à partir de :

– Wu Yu-shan⁴⁴ « Les deux villes du Nord et du Sud, un côté, un pays » *Zhongguoshibao* (*China Times*) 10 décembre 2006, pages éditoriales
– Éditorial du *Ziyoushibao* (*Liberty Times*) « Les électeurs taïwanais votent pour les valeurs de l'identité nationale taïwanaise, dont les partis politiques reconnaissent l'importance » 12 décembre 2006

Les électeurs des deux municipalités autonomes de Kaohsiung et Taipei ont élu leurs maires et leurs conseillers municipaux à l'issue d'un scrutin qui s'est tenu le 9 décembre 2006. À Taipei, Hau Long-bin, successeur désigné du maire sortant Ma Ying-jeou, a été élu avec 53,81 % des suffrages exprimés, tandis que son rival, l'ancien Premier ministre Hsieh Chang-ting, investi par le Parti démocrate progressiste (PDP), remportait 40,89 % des suffrages. À Kaohsiung, c'est Chen Chu, l'ancienne ministre du Travail du gouvernement Su Tseng-chang, qui permettait de conserver la ville dans le giron du PDP avec une avance de 1 114 voix (49,91 %) sur son adversaire du Kuomintang, Huang Chun-ying, (49,27 %) candidat déjà malheureux en 2002.

Ces résultats surprenants, si l'on se réfère à la très mauvaise posture politique dans laquelle s'est trouvé le PDP durant l'année 2006⁴⁵, reflètent selon Wu Yu-shan la pesanteur des facteurs

⁴⁴ Wu Yu-shan est professeur de sciences politiques et dirige l'Institut des sciences politiques de l'Academia Sinica.

⁴⁵ Voir Mathieu Duchâtel, « Le Parti démocrate progressiste en crise », *China Analysis*, n°4, mars-avril 2006.

politiques structurels sur le comportement des électeurs des deux principales municipalités taïwanaises au nord et au sud de Taïwan : une ligne de partage marquant l'existence de dynamiques politiques différentes du Nord au Sud et que l'auteur baptise « un côté, un pays⁴⁶ ». Pour le *Liberty Times*, un quotidien d'obédience indépendantiste, les bons résultats du PDP révèlent la volonté des électeurs taïwanais de protéger une identité nationale taïwanaise.

Selon Wu Yu-shan, ce scrutin municipal se plaçait d'emblée dans la stricte continuité du scrutin précédent qui avait eu lieu au mois de décembre 2005 et qui avait été témoin d'une très large victoire du Kuomintang⁴⁷ : la majorité présidentielle et le PDP étaient cernés par les affaires de corruption touchant les proches du président Chen Shui-bian, le mouvement populaire dirigé par Shih Ming-teh contre la personne du Président avait rencontré un succès important et le scandale de corruption lié au chantier du métro de Kaohsiung permettaient au Kuomintang d'espérer l'emporter aussi bien au Nord qu'au Sud. Comme le note l'éditorial du *Liberty Times*, l'opposition parlementaire abordait cette échéance dans un contexte politique très favorable. Mais Wu Yu-shan note avec intérêt que certaines informations politiques identiques ont généré des réactions diamétralement opposées au Nord et au Sud. Selon lui, pour les électeurs du Nord, les affaires de corruption de la présidence de la République ont fait perdre tout crédit au gouvernement et au PDP, tandis que pour les électeurs du Sud, ce sont les attaques répétées d'une presse partisane contre la famille et la personne du président de la République qui ont été

⁴⁶ L'auteur fait référence à la déclaration d'août 2002 du président Chen Shui-bian, qui décrivait les deux rives du détroit de Taïwan « comme un pays sur chaque rive » pour rappeler la non-appartenance de Taïwan à la Chine. La déclaration s'alignait sur la précédente qualification du président Lee Tenghui selon laquelle les relations entre les deux rives étaient des relations spéciales d'État à État.

⁴⁷ Voir « L'onde de choc des élections combinées du 3 décembre sur les équilibres de la majorité présidentielle », *China Analysis*, n°2, novembre-décembre 2005.

perçues comme insupportables, un point de vue par ailleurs repris par l'éditorial du *Liberty Times*. Ainsi, l'affaire de l'utilisation illégale des fonds spéciaux de la municipalité de Taipei dans laquelle a été impliqué, juste avant le scrutin, le maire sortant de Taipei, Ma Ying-jeou, a été jugé au Nord comme incomparable avec les agissements présumés de Chen Shui-bian et comme une justification supplémentaire pour un vote de soutien en faveur de la majorité présidentielle au Sud.

Wu Yu-shan écarte l'explication liée aux comportements individuels des candidats. Il note que Hau Long-bin venait de rejoindre le Kuomintang, avait occupé un poste de ministre dans un gouvernement de la majorité présidentielle et devait faire face à la candidature indépendante de Soong Chuyu, alors que Hsieh Chang-ting, un des caciques du PDP, pouvait exploiter sa grande expérience des campagnes électorales pour jouer de cette division du vote Kuomintang. Pour les électeurs du Sud, Chen Chu étaient embourbée dans les luttes de factions et n'avait pas le soutien total de l'ancien maire Hsieh Chang-ting⁴⁸, alors que Huang Chun-ying, le candidat Kuomintang, était en excellente position depuis la précédente élection municipale qu'il avait perdue de trois points contre Hsieh Chang-ting.

Wu Yu-shan considère au contraire que c'est l'influence d'une ligne de partage structurelle entre le Nord et le Sud qui permet d'expliquer les résultats de ce scrutin. Il s'agit selon lui de la manifestation de la structure fondamentale du paysage politique taïwanais. Il s'appuie d'abord sur une analyse historique des différents scrutins locaux à Taïwan pour souligner la permanence d'un vote acquis au PDP dans le Sud. En 1997, lors de la grande défaite du Kuomintang, le Nord et le Sud avaient basculé du côté du PDP tandis que le Kuomintang n'avait pu conserver que le Centre et l'Est. Quatre ans plus tard, le Nord repassait au Kuomintang mais le Centre et le Sud restaient aux mains des verts. Quatre autres années plus tard, le PDP perdait encore le Nord et le Centre mais conservait le Sud de l'île. Wu Yu-shan conclut à la permanence du soutien au

⁴⁸ Celui-ci a démissionné du poste de maire de Kaohsiung pour prendre le poste de Premier ministre en février 2005. Il s'y maintiendra jusqu'en janvier 2006.

PDP dans le Sud, tandis qu'il avance l'argument selon lequel le Nord serait susceptible de basculement en fonction des prises de position idéologiques du Kuomintang. Une situation que Wu Yu-shan se refuse à qualifier de « Sud-vert et Nord-bleu » et qu'il analyse au contraire comme le fruit d'un inconscient collectif (*zhongshu quxiang*) construit autour de l'attachement aux valeurs de la « taïwanité » (*benturentong*) et d'une certaine méfiance vis-à-vis du Kuomintang contre laquelle le comportement individuel des candidats n'a qu'une influence limitée. Selon Wu Yu-shan, ce facteur qu'il qualifie de structurel va continuer à influencer les scrutins à venir dans un sens qui ne sera pas forcément favorable au Kuomintang.

Wu Yu-shan affine ensuite son analyse en s'attachant à décrire la manière dont les partis politiques exploitent ces rigidités structurelles. Il considère le rapport entre soutien électoral et performances gouvernementales pour expliquer que le PDP détienne un réservoir de votes captifs et que l'effritement de ce rapport ne fait que souligner la force politique de l'indépendantisme taïwanais, avec cependant une limite : le risque d'éloignement des électeurs du centre. Pour le Kuomintang, le rôle électoral de l'idéologie du Kuomintang est devenu faible et le parti ne peut que s'appuyer sur

ses performances pour attirer les voix, une situation présentant un grand nombre de difficultés puisque la performance est difficile à maîtriser et que la manière dont elle est jugée par les électeurs n'est pas fixe. C'est pour cette raison que la pression politique sur les candidats du Kuomintang est plus forte.

L'éditorial du *Liberty Times* situe son analyse des résultats du scrutin dans le strict cadre de celle développée par Wu Yu-shan. Selon ce dernier, les électeurs taïwanais du Sud ont voulu protéger les valeurs d'une identité taïwanaise en votant pour le PDP devant la méfiance (*bu fang xin*) suscitée par le Kuomintang et ses prises de positions trop proches de la Chine, et ce malgré la tentative de l'opposition de capitaliser sur l'échec du PDP au pouvoir. Un point de vue qui vérifie clairement l'analyse structurelle de Wu Yu-shan, pour qui ces élections municipales de 2006 n'ont fait que confirmer une situation déjà existante.

La presse de ce numéro

- ❑ *Caijing* (Finance et Économie): revue bimensuelle d'actualité économique et financière basée à Pékin
- ❑ *21 shiji jingji baodao*: diffusé à 380.000 ex. par le groupe Nanfang Ribao.
- ❑ *Guoji Wenti yanjiu* (Etude des questions internationales) : revue bimestrielle publiée par l'Institut chinois d'études internationales (CIIS) à Pékin.
- ❑ *Jiaoliu* (Taiwan), publication mensuelle semi-officielle de la Fondation pour les échanges dans le détroit
- ❑ *Lianhebao (Taiwan)* Un des premiers quotidiens d'information : d'obédience nationaliste, il appartient au puissant groupe de presse United Daily News.
- ❑ *People's Daily* (Quotidien du Peuple): version anglaise de l'organe officiel du Comité central du Parti communiste chinois qui peut publier des articles non parus dans l'édition en mandarin)

- ❑ *Ta Kung Pao* (ancien *L'impartial*): quotidien proche du Parti communiste chinois basé à Hong Kong
- ❑ *Waijiao Pinglun (Foreign Affairs Review)*: mensuel de l'institut de la diplomatie (China Foreign Affairs University)
- ❑ *Wen Wei Po*: Un des principaux quotidiens de Hong Kong, en langue chinoise, proche du Parti Communiste
- ❑ *Xiandai guoji guanxi* (Relations internationales contemporaines): revue mensuelle publiée par le CICIR (Institut chinois d'études internationales contemporaines) à Pékin
- ❑ *Xin Xinwen* (The Journalist): hebdomadaire de Taipei, en langue chinoise
- ❑ *Zhengming* (Rivalisons): revue mensuelle politique indépendante de Hong Kong
- ❑ *Zhongguo Shipao (China Times)*: un des trois principaux journaux de l'île, d'affiliation politique ambiguë, plutôt nationaliste.

L'équipe

- ❑ **Editeurs :**
François Godement et Michal Meidan
- ❑ **Contributeurs réguliers :**
Michaïl Andrei, Mathieu Duchâtel, François Godement, Hubert Kilian, Michal Meidan, Thibaud Voïta, Joris Zylberman
- ❑ **Et aussi...**
Florence Biot, Camille Bondonis, Cécile Cavoizy, Christine Chaigne, Valérie Demeure-Vallée, Lili Dutrey, Béatrice Freugé, Chloé Froissart (CEFC), Olaf Griese, Gilles Guiheux (CEFC), Églantine Jastrabsky, Aurore Merle (CEFC), Pierre Miège, Candice Tran-Dai, Jean-Louis Rocca, Ilias Sarsembaev, Émilie Tran (CEFC)
- ❑ **Remerciements :**
CEFC Hong Kong, Françoise Nicolas